

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1325

28 juin 2010

### SOMMAIRE

<b>Al Maha Investment Company S.à r.l. ....</b>	<b>63592</b>	<b>Optio Expert-Comptable et Fiscal S.à r.l.</b>	<b>63593</b>
<b>Aratos Invest S.A. ....</b>	<b>63571</b>	<b>Piccioli S.A. ....</b>	<b>63596</b>
<b>Bakeries International Luxembourg S.A.</b>	<b>63596</b>	<b>Preclar International S.A. ....</b>	<b>63556</b>
<b>Canary International S.à r.l. ....</b>	<b>63584</b>	<b>Pyramus Ecommerce Investment S. à r.l.</b>	<b>63589</b>
<b>Convac Holding S.A. ....</b>	<b>63584</b>	<b>Quatre B S.à r.l. ....</b>	<b>63593</b>
<b>CVF Lux Finance II S.à r.l. ....</b>	<b>63554</b>	<b>R&amp;R Ice Cream SCA ....</b>	<b>63572</b>
<b>CVF Lux Finance S.à r.l. ....</b>	<b>63554</b>	<b>Sal. Oppenheim Boulevard Konrad Ade-</b>	<b>63590</b>
<b>Delta Africa Holding S.A. ....</b>	<b>63591</b>	<b>nauer S.à r.l. ....</b>	<b>63596</b>
<b>Design Concept Deco S.A. ....</b>	<b>63594</b>	<b>Sal. Oppenheim jr. &amp; Cie. S.C.A. ....</b>	<b>63596</b>
<b>Drillonne S.A. ....</b>	<b>63600</b>	<b>Sofina Multi Strategy ....</b>	<b>63554</b>
<b>Euroceanica Holding S.à r.l. ....</b>	<b>63590</b>	<b>Solideal International S.A. ....</b>	<b>63598</b>
<b>Eventus Fondsverwaltung GmbH ....</b>	<b>63591</b>	<b>SPE III Albert S.à r.l. ....</b>	<b>63600</b>
<b>Eventus Globale Währungsstrategie ....</b>	<b>63590</b>	<b>SPE III Finance S.à r.l. ....</b>	<b>63599</b>
<b>Fashion Degrif S.à.r.l. ....</b>	<b>63595</b>	<b>SPE III Icare S.à r.l. ....</b>	<b>63599</b>
<b>France Property Holdco III S. à r.l. ....</b>	<b>63600</b>	<b>SPE III Léopold S.à r.l. ....</b>	<b>63598</b>
<b>Global Assurance S.A. ....</b>	<b>63583</b>	<b>SPE III Ouranos S.à r.l. ....</b>	<b>63556</b>
<b>Immo Royal Partners S.A. ....</b>	<b>63555</b>	<b>SPE III Rechenschieber S.à r.l. ....</b>	<b>63556</b>
<b>IZD-Holding S.à r.l. ....</b>	<b>63595</b>	<b>SPE Office Sàrl ....</b>	<b>63594</b>
<b>J.F. Terrassement S.à r.l. ....</b>	<b>63597</b>	<b>Terratec S.A. ....</b>	<b>63585</b>
<b>Jucaze S.A. Holding ....</b>	<b>63592</b>	<b>Trinacria Capital S.à.r.l. ....</b>	<b>63555</b>
<b>L-21 General Investments S.A. ....</b>	<b>63584</b>	<b>Triple iii Luxembourg S.à .r.l. (Luxem-</b>	<b>63571</b>
<b>Life Power Luxembourg S.à r.l. ....</b>	<b>63591</b>	<b>bourg) ....</b>	<b>63595</b>
<b>Lone Star Capital Investments S.à r.l. ....</b>	<b>63557</b>	<b>Verline S.A. ....</b>	<b>63555</b>
<b>MEIF II Germany Holdings S. à r.l. ....</b>	<b>63597</b>	<b>Vintage CW S.à r.l. ....</b>	<b>63597</b>
<b>N.V. Carbo Holding ....</b>	<b>63593</b>	<b>Vratislavia Holdings S.A. ....</b>	<b>63597</b>
<b>Oogmerk S.A.-SPF ....</b>	<b>63599</b>		
<b>Oppenheim ACA Concept ....</b>	<b>63592</b>		
<b>Opportunity Fund III Property IV S.à r.l.</b>	<b>63598</b>		

**CVF Lux Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 25.000,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 151.959.

—  
*Extrait du contrat de cession de parts sociales de la Société daté du 4 mars 2010*

En vertu du contrat de cession de parts sociales daté 4 mars 2010, l'associé unique de la société, CVF Master Fund III, LP une société dont le siège social est situé dans les Iles Caïmanes, a transféré la totalité de ses parts sociales détenues dans la Société, soit 25.000 parts sociales à CVF Holdings, LLC une société de droit américain, ayant son siège social au 1209 Orange Street, City of Wilmington, 19801, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2010.

CVF Lux Finance S.à r.l.

Patrick Lsurger

*Gérant*

Référence de publication: 2010071695/18.

(100065656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---

**CVF Lux Finance II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 25.000,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 151.960.

—  
*Extrait du contrat de cession de parts sociales de la Société daté du 4 mars 2010*

En vertu du contrat de cession de parts sociales daté 4 mars 2010, l'associé unique de la société, CVF Master Fund III, LP une société dont le siège social est situé dans les Iles Caïmanes, a transféré la totalité de ses parts sociales détenues dans la Société, soit 25.000 parts sociales à CVF Holdings, LLC une société de droit américain, ayant son siège social au 1209 Orange Street, City of Wilmington 19801, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2010.

CVF Lux Finance II S.à r.l.

Patrick Lsurger

*Gérant*

Référence de publication: 2010071696/18.

(100065658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---

**Sofina Multi Strategy, Société Anonyme sous la forme d'une SICAF - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 149.521.

—  
Constituée par acte du 26 novembre 2009, publié au Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil spécial, du 10 décembre 2009, n° 2404.

L'Assemblée Générale du 20 avril 2010 réélit aux fonctions d'administrateurs MM. Pierre Ahlborn, Harold Boël, Xavier Coirbay, François Gillet, Marc Speeckaert, Bernard Trempont, Marc Van Cauwenberghe ainsi que Mmes Stéphanie Delperdange et Alessandra Sala pour un terme d'un an finissant en 2011.

L'Assemblée élit aux fonctions d'administrateurs délégués MM. Xavier Coirbay et Harold Boël domicilié au 8A, bd Joseph II, L-1840 Luxembourg pour un terme d'un an finissant en 2011.

L'Assemblée élit, en qualité de réviseur d'entreprise, pour un terme d'un an, la société Mazars, réviseur agréé, 10A, rue Henri M. Schnadt L-2530 Luxembourg.

Stéphanie Delperdange / Carlo Göckel

*Administrateur / Fondé de pouvoir*

Référence de publication: 2010071715/18.

(100065670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

**Vintage CW S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 549.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 147.751.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales en date du 15 mars 2010:

Qu' INVESTINDUSTRIAL IV, L.P. a transféré 1 593 parts sociales, ayant une valeur nominale de 0,10 euro chacune, à BI-Invest Ventures Limites, a company having its registered office at La Motte Chambers, St Helier, Jerseys JE1 1PB, Channel Islands, registered with the Trade and Companies Register of Jersey under number 99593;

Désormais, les associés de la Société sont les suivants:

- Investindustrial IV, L.P. détient 5 005 287 parts sociales;
- BI-Invest Compartment Fund SICAV-SIF détient 411 750 parts sociales;
- Upper Brook Street investments II LLP détient 27 450 parts sociales; et
- BI-Invest Ventures Limited détient 45 513 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

*Le mandataire*

Référence de publication: 2010071711/22.

(100065736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---

**Immo Royal Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 150.396.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé unique prises le 21 avril 2010*

Aux termes du procès-verbal en date du 21 avril 2010, l'associé unique d'IMMO ROYAL PARTNERS S.A. a décidé la:

1. Révocation du commissaire aux comptes;

2. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes

- de révoquer le Commissaire aux comptes «Abroad Consulting» société anonyme de droit Luxembourgeois, inscrite au RCS de Luxembourg sous le numéro B 92.627, établie et ayant son siège social à Luxembourg, au 47, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, nommée lors de l'assemblée générale extraordinaires du 5 janvier 2010.

- de nommer comme nouveau Commissaire aux comptes «Fiduciaire BEFAC, Expertises comptables et fiscales (Luxembourg) s.a.r.l.», société anonyme de droit luxembourgeois, inscrite au RCS de Luxembourg sous le numéro B 45.066, établie et ayant son siège social à Luxembourg, Forum Royal, 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg en remplacement de «Abroad Consulting».

- Le mandat du Commissaire aux comptes viendra à échéance lors de l'Assemblée générale de 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signature.

Référence de publication: 2010071712/21.

(100065718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---

**Trinacria Capital S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.  
R.C.S. Luxembourg B 124.418.

—  
Par la présente, nous vous informons que l'adresse professionnelle de PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A., associé de la Société a été transféré du 10, Via Gaetano Negri, I-20123 Milan, au Viale Piero & Alberto Pirelli n° 25, I-20126 Milan.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010071659/11.

(100065397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---

**SPE III Rechenschieber S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 131.839.

*Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société du 6 mai 2010*

En date du 6 mai 2010, l'associé unique de la Société a pris la résolution suivante:

de nommer Monsieur Daniel LAURENCIN, né le 8 octobre 1969 à Bastogne, Belgique, ayant comme adresse professionnelle 35, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et à durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

CB Richard Ellis SPE III Holdings S.à r.l.

Monsieur Marc Chong Kan

Monsieur Daniel Laurencin

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2010.

SPE III Rechenschieber S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2010071660/21.

(100065391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

**SPE III Ouranos S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 139.259.

*Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société du 6 mai 2010*

En date du 6 mai 2010, l'associé unique de la Société a pris la résolution suivante:

de nommer Monsieur Daniel LAURENCIN, né le 8 octobre 1969 à Bastogne, Belgique, ayant comme adresse professionnelle 35, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et à durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

CB Richard Ellis SPE III Holdings S.à r.l.

Monsieur Marc Chong Kan

Monsieur Daniel Laurencin

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2010.

SPE III Ouranos S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2010071661/21.

(100065385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

**Precar International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 74.234.

*Extrait de l'A.G. Extraordinaire du 24 avril 2010 au siège de la société 25B, boulevard Royal à L-1219 Luxembourg*

L'assemblée, à l'unanimité des voix présentes et représentées décide de transférer le siège de la société au 25A boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010071634/12.

(100065892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

**Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 60.146.750,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 91.796.

In the year two thousand and ten, on the nineteenth day of March.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 32897 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins,

here represented by Ms Julie Carbiener, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 18 March 2010; and

2. LSF Lux Holdings XII, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, registered under the number 39312 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins,

here represented by Ms Julie Carbiener, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 18 March 2010;

collectively referred to as the Shareholders.

Said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of the limited liability company (*société à responsabilité limitée*) denominated "Lone Star Capital Investments S.à r.l." (the Company), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of notary Maître Schwachtgen, dated 14 February 2003, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 311* of 22 March 2003, amended several times and for the last time by a deed of notary Maître Martine Schaeffer, dated 29 January 2010, not yet published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*.

The Shareholders declare that the entire corporate share capital is represented at the present extraordinary general meeting which is thus duly constituted and may validly deliberate and decide on all the items of the agenda. The Shareholders waive the convening notice as they declare having been previously informed about the agenda of the meeting.

*Agenda*

1. Registration of the share capital increase of 19 February 2010 decided under the authorised share capital;
2. Registration of the share capital increase of 22 February 2010 decided under the authorised share capital;
3. Registration of the share capital increase of 22 February 2010 decided under the authorised share capital;
4. Registration of the share capital increase of 4 March 2010 decided under the authorised share capital;
5. Registration of the share capital increase of 12 March 2010 decided under the authorised share capital;
6. Registration of the share capital increase of 16 March 2010 decided under the authorised share capital;
7. Registration of the share capital increase of 18 March 2010 decided under the authorised share capital;
8. Reduction of the share capital from its current EUR 60,401,875 to an amount of EUR 60,377,250 by the cancellation of 197 class GG-3 shares;
9. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 60,377,250 to an amount of EUR 60,360,750 by the cancellation of 132 class JJ-3 shares;
10. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 60,360,750 to an amount of EUR 60,210,750 by the cancellation of 1,200 class C-5 shares;
11. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 60,210,750 to an amount of EUR 60,194,375 by the cancellation of 131 class JJ-3 shares;
12. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 60,194,375 to an amount of EUR 60,146,750 by the cancellation of 21 class I-3 shares, 37 class V-2 shares and 323 class U-3 shares; and
13. Amendment of article 6 of the articles of association.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

*First resolution*

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 19 February 2010, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 305,375 (three hundred five thousand three hundred seventy-five euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 59,840,125 (fifty-nine million eight hundred forty thousand one hundred twenty-five euro) represented by 478,721 (four hundred seventy-eight thousand seven hundred twenty-one) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, to an amount of EUR 60,145,500 (sixty million one hundred forty-five thousand five hundred euro) represented by 481,164 (four hundred eighty-one thousand one hundred sixty-four) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes; and

b. to issue 2,443 (two thousand four hundred forty-three) new class H-2 shares (the New H-2 Shares) with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each; and

c. to accept the payment of a share premium of EUR 37.28 (thirty-seven euro and twenty-eight cent) with respect to the New H-2 Shares.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to the New H-2 Shares and of the share premium.

The payment of the New H-2 Shares and of the share premium has been made for value on 19 February 2010 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 60,145,500 (sixty million one hundred forty-five thousand five hundred euro) as of 19 February 2010.

#### *Second resolution*

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 22 February 2010, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 59,000 (fifty-nine thousand euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 60,145,500 (sixty million one hundred forty-five thousand five hundred euro) represented by 481,164 (four hundred eighty-one thousand one hundred sixty-four) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, to an amount of EUR 60,204,500 (sixty million two hundred four thousand five hundred euro) represented by 481,636 (four hundred eighty-one thousand six hundred thirty-six) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes; and

b. to issue 472 (four hundred seventy-two) new class A-4 shares (the New A-4 Shares) with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each; and

c. to accept the payment of a share premium of EUR 26.64 (twenty-six euro and sixty-four cent) with respect to the New A-4 Shares.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to the New A-4 Shares and of the share premium.

The payment of the New A-4 Shares and of the share premium has been made for value on 22 February by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 60,204,500 (sixty million two hundred four thousand five hundred euro) as of 22 February 2010.

#### *Third resolution*

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 22 February 2010, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 38,875 (thirty-eight thousand eight hundred seventy-five euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 60,204,500 (sixty million two hundred four thousand five hundred euro) represented by 481,636 (four hundred eighty-one thousand six hundred thirty-six) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, to an amount of EUR 60,243,375 (sixty million two hundred forty-three thousand three hundred seventy-five euro) repre-

sented by 481,947 (four hundred eighty-one thousand nine hundred forty-seven) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes; and

b. to issue 311 (three hundred eleven) new class T-3 shares (the New T-3 Shares) with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each; and

c. to accept the payment of a share premium of EUR 79.65 (seventy-nine euro and sixty-five cent) with respect to the New T-3 Shares.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to the New T-3 Shares and of the share premium.

The payment of the New Shares and of the share premium has been made for value on 22 February 2010 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 60,243,375 (sixty million two hundred forty-three thousand three hundred seventy-five euro) as of 22 February 2010.

#### *Fourth resolution*

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 4 March 2010, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 81,375 (eighty-one thousand three hundred seventy-five euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 60,243,375 (sixty million two hundred forty-three thousand three hundred seventy-five euro) represented by 481,947 (four hundred eighty-one thousand nine hundred forty-seven) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, to an amount of EUR 60,324,750 (sixty million three hundred twenty-four thousand seven hundred fifty euro) represented by 482,598 (four hundred eighty-two thousand five hundred ninety-eight) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes; and

b. to issue 651 (six hundred fifty-one) new class H-5 shares (the New H-5 Shares) with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each; and

c. to accept the payment of a share premium of EUR 50.80 (fifty euro and eighty cent) with respect to the New H-5 Shares.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to the New H-5 Shares and of the share premium.

The payment of the New Shares and of the share premium has been made for value on 4 March 2010 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 60,324,750 (sixty million three hundred twenty-four thousand seven hundred fifty euro) as of 4 March 2010.

#### *Fifth resolution*

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 12 March 2010, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 4,750 (four thousand seven hundred fifty euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 60,324,750 (sixty million three hundred twenty-four thousand seven hundred fifty euro) represented by 482,598 (four hundred eighty-two thousand five hundred ninety-eight) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, to an amount of EUR 60,329,500 (sixty million three hundred twenty-nine thousand five hundred euro) represented by 482,636 (four hundred eighty-two thousand six hundred thirty-six) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes; and

b. to issue 38 (thirty-eight) new class A-4 shares (the New A-4 Shares) with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each; and

c. to accept the payment of a share premium of EUR 245.48 (two hundred forty-five euro and forty-eight cent) with respect to the New A-4 Shares.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to the New A-4 Shares and of the share premium.

The payment of the New Shares and of the share premium has been made for value on 12 March 2010 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the paym

ent of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 60,329,500 (sixty million three hundred twenty-nine thousand five hundred euro) as of 12 March 2010.

#### *Sixth resolution*

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 16 March 2010, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 12,000 (twelve thousand euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 60,329,500 (sixty million three hundred twenty-nine thousand five hundred euro) represented by 482,636 (four hundred eighty-two thousand six hundred thirty-six) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, to an amount of EUR 60,341,500 (sixty million three hundred forty-one thousand five hundred euro) represented by 482,732 (four hundred eighty-two thousand seven hundred thirty-two) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes; and

b. to issue 96 (ninety-six) new class Q-3 shares (the New Q-3 Shares) with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each; and

c. to accept the payment of a share premium of EUR 41.23 (forty-one euro and twenty-three cent) with respect to the New Q-3 Shares.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to the New Q-3 Shares and of the share premium.

The payment of the New Shares and of the share premium has been made for value on 16 March 2010 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 60,341,500 (sixty million three hundred forty-one thousand five hundred euro) as of 16 March 2010.

#### *Seventh resolution*

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 18 March 2010, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 60,375 (sixty thousand three hundred seventy-five euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 60,341,500 (sixty million three hundred forty-one thousand five hundred euro) represented by 482,732 (four hundred eighty-two thousand seven hundred thirty-two) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, to an amount of EUR 60,401,875 (sixty million four hundred one thousand eight hundred seventy-five euro) represented by 483,215 (four hundred eighty-three thousand two hundred fifteen) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes; and

b. to issue 483 (four hundred eighty-three) new class A-3 shares (the New A-3 Shares) with a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each; and

c. to accept the payment of a share premium of EUR 35.91 (thirty-five euro and ninety-one cent) with respect to the New A-3 Shares.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to the New A-3 Shares and of the share premium.

The payment of the New Shares and of the share premium has been made for value on 18 March 2010 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.



A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *in varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 60,401,875 (sixty million four hundred one thousand eight hundred seventy-five euro) as of 18 March 2010.

#### *Eighth resolution*

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 60,401,875 (sixty million four hundred one thousand eight hundred seventy-five euro) represented by 483,215 (four hundred eighty-three thousand two hundred fifteen) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR 24,625 (twenty-four thousand six hundred twenty-five euro) to an amount of EUR 60,377,250 (sixty million three hundred seventy-seven thousand two hundred fifty euro) represented by 483,018 (four hundred eighty-three thousand eighteen) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 197 (one hundred ninety-seven) class GG-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 24,625 (twenty-four thousand six hundred twenty-five euro).

#### *Ninth resolution*

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 60,377,250 (sixty million three hundred seventy-seven thousand two hundred fifty euro) represented by 483,018 (four hundred eighty-three thousand eighteen) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR 16,500 (sixteen thousand five hundred euro) to an amount of EUR 60,360,750 (sixty million three hundred sixty thousand seven hundred fifty euro) represented by 482,886 (four hundred eighty-two thousand eight hundred eighty-six) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 132 (one hundred thirty-two) class JJ-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 16,500 (sixteen thousand five hundred euro).

#### *Tenth resolution*

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 60,360,750 (sixty million three hundred sixty thousand seven hundred fifty euro) represented by 482,886 (four hundred eighty-two thousand eight hundred eighty-six) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR 150,000 (one hundred fifty thousand euro) to an amount of EUR 60,210,750 (sixty million two hundred ten thousand seven hundred fifty euro) represented by 481,686 (four hundred eighty-one thousand six hundred eighty-six) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 1,200 (one thousand two hundred) class C-5 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 150,000 (one hundred fifty thousand euro).

#### *Eleventh resolution*

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 60,210,750 (sixty million two hundred ten thousand seven hundred fifty euro) represented by 481,686 (four hundred eighty-one thousand six hundred eighty-six) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR 16,375 (sixteen thousand three hundred seventy-five euro) to an amount of EUR 60,194,375 (sixty million one hundred ninety-four thousand three hundred seventy-five euro) represented by 481,555 (four hundred eighty-one thousand five hundred fifty-five) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of cancellation of 131 (one hundred thirty-one) class JJ-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 16,375 (sixteen thousand three hundred seventy-five euro).

#### *Twelfth resolution*

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 60,194,375 (sixty million one hundred ninety-four thousand three hundred seventy-five euro) represented by 481,555 (four hundred eighty-one thousand five hundred fifty-five) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by an amount of EUR 47,625 (forty-seven thousand six hundred twenty-five euro) to an amount of EUR 60,146,750 (sixty million one hundred forty-six thousand seven hundred fifty euro) represented by 481,174 (four hundred eighty-one thousand one hundred seventy-four) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 88 (eighty-eight) classes, by way of can-

cellation of 21 (twenty-one) class I-3 ordinary shares, 37 (thirty-seven) class V-2 ordinary shares and 323 (three hundred twenty-three) class U-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 47,625 (forty-seven thousand six hundred twenty-five euro).

*Thirteenth resolution*

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders decide to amend Article 6 of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows in its English version:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 60,146,750 (sixty million one hundred forty-six thousand seven hundred fifty euro) represented by 481,174 (four hundred eighty-one thousand one hundred seventy-four) ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided in classes as follows:

1. 6,235 class A shares;
2. 610 class B shares;
3. 7,333 class C-1 shares;
4. 9,139 class D-1 shares;
5. 1,254 class E-1 shares;
6. 291 class F-1 shares;
7. 1,606 class G-1 shares;
8. 186 class H-1 shares;
9. 111 class I-1 shares;
10. 545 class J-1 shares;
11. 8 class K-1 shares;
12. 40,447 class A-2 shares;
13. 1,264 class B-2 shares;
14. 5,444 class C-2 shares;
15. 3,218 class E-2 shares;
16. 91 class G-2 shares;
17. 58,834 class H-2 shares;
18. 3,483 class I-2 shares;
19. 3,417 class J-2 shares;
20. 1,086 class K-2 shares;
21. 692 class L-2 shares;
22. 15,425 class M-2 shares;
23. 2,048 class N-2 shares;
24. 2,269 class P-2 shares;
25. 1,521 class Q-2 shares;
26. 832 class R-2 shares;
27. 329 class S-2 shares;
28. 287 class T-2 shares;
29. 33,207 class U-2 shares;
30. 10,917 class V-2 shares;
31. 2,648 class W-2 shares;
32. 4,498 class X-2 shares;
33. 315 class Y-2 shares;
34. 346 class Z-2 shares;
35. 509 class AA-2 shares;
36. 52 class BB-2 shares;
37. 12 class CC-2 shares;
38. 56 class DD-2 shares;
39. 900 class EE-2 shares;
40. 12 class FF-2 shares;
41. 803 class A-3 shares;
42. 1,070 class B-3 shares;
43. 1,618 class C-3 shares;

44. 7,924 class D-3 shares;
45. 5,172 class E-3 shares;
46. 3,426 class F-3 shares;
47. 10,761 class H-3 shares;
48. 10,015 class I-3 shares;
49. 2,951 class J-3 shares;
50. 738 class K-3 shares;
51. 140 class L-3 shares;
52. 8,462 class M-3 shares;
53. 216 class N-3 shares;
54. 2,731 class O-3 shares;
55. 491 class P-3 shares;
56. 27,732 class Q-3 shares;
57. 100 class R-3 shares;
58. 8,256 class T-3 shares;
59. 13,174 class U-3 shares;
60. 5,506 class V-3 shares;
61. 502 class W-3 shares;
62. 6,491 class X-3 shares;
63. 440 class Y-3 shares;
64. 314 class Z-3 shares;
65. 416 class AA-3 shares;
66. 38 class BB-3 shares;
67. 8,816 class CC-3 shares;
68. 221 class DD-3 shares;
69. 50 class EE-3 shares;
70. 13 class FF-3 shares;
71. 17,229 class GG-3 shares;
72. 23,559 class HH-3 shares;
73. 378 class II-3 shares;
74. 17,128 class JJ-3 shares;
75. 18,041 class A-4 shares;
76. 9,867 class B-4 shares;
77. 9,837 class C-4 shares;
78. 7,690 class D-4 shares;
79. 712 class E-4 shares;
80. 4,283 class F-4 shares;
81. 3,404 class A-5 shares;
82. 1,766 class B-5 shares;
83. 3,265 class C-5 shares;
84. 3,247 class D-5 shares;
85. 484 class E-5 shares;
86. 2 class F-5 shares;
87. 1 class G-5 share; and
88. 10,217 class H-5 shares."

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le dix-neuf mars.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire, résidant à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 32897 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins,

ici représentée par Melle Julie Carbiener, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 18 mars 2010; et

2. LSF Lux Holdings XII, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, enregistrée sous le numéro 39312 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins,

ici représentée par Mlle Julie Carbiener, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 18 mars 2010;

ci-dessous collectivement les Associés.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les parties comparantes ont demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qu'elles représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée "Lone Star Capital Investments S.à.r.l." (la Société), enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, constituée selon acte du notaire Maître Schwachtgen du 14 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C - N° 311 du 22 mars 2003, modifié à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, en date du 29 janvier 2010, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les Associés déclarent que la totalité du capital social de la Société est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, qui est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider de tous les points à l'ordre du jour. Les Associés renoncent aux formalités de convocation et déclarent avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée.

#### *Ordre du jour*

1. Constatation de l'augmentation de capital du 19 février 2010 décidée sous le capital autorisé;
2. Constatation de l'augmentation de capital du 22 février 2010 décidée sous le capital autorisé;
3. Constatation de l'augmentation de capital du 22 février 2010 décidée sous le capital autorisé;
4. Constatation de l'augmentation de capital du 4 mars 2010 décidée sous le capital autorisé,
5. Constatation de l'augmentation de capital du 12 mars 2010 décidée sous le capital autorisé,
6. Constatation de l'augmentation de capital du 16 mars 2010 décidée sous le capital autorisé;
7. Constatation de l'augmentation de capital du 18 mars 2010 décidée sous le capital autorisé;
8. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 60.401.875 pour le faire passer à un montant de EUR 60.377.250 par le biais de l'annulation de 197 parts sociales ordinaires de classe GG-3;
9. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 60.377.250 pour le faire passer à un montant de EUR 60.360.750 par le biais de l'annulation de 132 parts sociales ordinaires de classe JJ-3;
10. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 60.360.750 pour le faire passer à un montant de EUR 60.210.750 par le biais de l'annulation de 1,200 parts sociales ordinaires de classe C-5;
11. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 60.210.750 pour le faire passer à un montant de EUR 60.194.375 par le biais de l'annulation de 131 parts sociales ordinaires de classe JJ-3;
12. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 60.194.375 pour le faire passer à un montant de EUR 60.146.750 par le biais de l'annulation de 21 parts sociales de classe I-3, 37 parts sociales de classe V-2 et 323 parts sociales de classe U-3; et
13. Modification de l'article 6 des statuts.

Ceci ayant été déclaré, les Associés, représentés comme indiqué précédemment, ont pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 19 février 2010, le conseil de gérance de la Société a décidé:

- a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 305.375 (trois cent cinq mille trois cent soixante-quinze euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 59.840.125 (cinquante-neuf millions huit cent

quarante mille cent vingt-cinq euros) représenté par 478.721 (quatre cent soixante-dix-huit mille sept cent vingt et une) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 60.145.500 (soixante millions cent quarante-cinq mille cinq cents euros) représenté par 481.164 (quatre cent quatre-vingt-un mille cent soixante-quatre) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes;

b. d'émettre 2.443 (deux mille quatre cent quarante-trois) nouvelles parts sociales de classe H-2 (les Nouvelles Parts Sociales de classe H-2), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune; et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 37,28 (trente-sept euros et vingt-huit cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe H-2.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe H-2 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe H-2 et de la prime d'émission a été effectué le 19 février 2010 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 60.145.500 (soixante millions cent quarante-cinq mille cinq cents euros) au 19 février 2010.

#### *Deuxième résolution*

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 22 février 2010, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 59.000 (cinquante-neuf mille euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 60.145.500 (soixante millions cent quarante-cinq mille cinq cents euros) représenté par 481.164 (quatre cent quatre-vingt-un mille cent soixante-quatre) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 60.204.500 (soixante millions deux cent quatre mille cinq cents euros) représenté par 481.636 (quatre cent quatre-vingt-un mille six cent trente-six) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes;

b. d'émettre 472 (quatre cent soixante-douze) nouvelles parts sociales de classe A-4 (les Nouvelles Parts Sociales de classe A-4), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune; et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 26,64 (vingt-six euros et soixante-quatre cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe A-4.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 et de la prime d'émission a été effectué le 22 février 2010 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 60.204.500 (soixante millions deux cent quatre mille cinq cents euros) au 22 février 2010.

#### *Troisième résolution*

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 22 février 2010, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 38.875 (trente-huit mille huit cent soixante-quinze euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 60.204.500 (soixante millions deux cent quatre mille cinq cents euros) représenté par 481.636 (quatre cent quatre-vingt-un mille six cent trente-six) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 60.243.375 (soixante millions deux cent quarante-trois mille trois cent soixante-quinze euros) représenté par 481.947 (quatre cent quatre-vingt-un mille neuf cent quarante-sept) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes;

b. d'émettre 311 (trois cent onze) nouvelles parts sociales de classe T-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe T-3), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune; et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 79,65 (soixante-dix-neuf euros et soixante-cinq cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe T-3.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe T-3 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe T-3 et de la prime d'émission a été effectué le 22 février 2010 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 60.243.375 (soixante millions deux cent quarante-trois mille trois cent soixante-quinze euros) au 22 février 2010.

#### *Quatrième résolution*

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 4 mars 2010, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 81.375 (quatre-vingt-un mille trois cent soixante-quinze euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 60.243.375 (soixante millions deux cent quarante-trois mille trois cent soixante-quinze euros) représenté par 481.947 (quatre cent quatre-vingt-un mille neuf cent quarante-sept) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 60.324.750 (soixante millions trois cent vingt-quatre mille sept cent cinquante euros) représenté par 482.598 (quatre cent quatre-vingt-deux mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes;

b. d'émettre 651 (six cent cinquante et une) nouvelles parts sociales de classe H-5 (les Nouvelles Parts Sociales de classe H-5), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune; et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 50,80 (cinquante euros et quatre-vingt cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe H-5 .

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe H-5 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe H-5 et de la prime d'émission a été effectué le 4 mars 2010 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 60.324.750 (soixante millions trois cent vingt-quatre mille sept cent cinquante euros) au 4 mars 2010.

#### *Cinquième résolution*

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 12 mars 2010, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 4.750 (quatre mille sept cent cinquante euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 60.324.750 (soixante millions trois cent vingt-quatre mille sept cent cinquante euros) représenté par 482.598 (quatre cent quatre-vingt-deux mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 60.329.500 (soixante millions trois cent vingt-neuf mille cinq cents euros) représenté par 482.636 (quatre cent quatre-vingt-deux mille six cent trente-six) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes;

b. d'émettre 38 (trente-huit) nouvelles parts sociales de classe A-4 (les Nouvelles Parts Sociales de classe A-4), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune; et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 245,48 (deux cent quarante-cinq euros et quarante-huit cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe A-4.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 et de la prime d'émission a été effectué le 12 mars 2010 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 60.329.500 (soixante millions trois cent vingt-neuf mille cinq cents euros) au 12 mars 2010.

#### *Sixième résolution*

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 16 mars 2010, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 12.000 (douze mille euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 60.329.500 (soixante millions trois cent vingt-neuf mille cinq cents euros) représenté par 482.636 (quatre cent quatre-vingt-deux mille six cent trente-six) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 60.341.500 (soixante millions trois cent quarante et un mille cinq cents euros) représenté par 482.732 (quatre cent quatre-vingt-deux mille sept cent trente-deux) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes;

b. d'émettre 96 (quatre-vingt-seize) nouvelles parts sociales de classe Q-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe Q-3), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune; et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 41,23 (quarante et un euros et vingt-trois cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe Q-3.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe Q-3 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe Q-3 et de la prime d'émission a été effectué le 16 mars 2010 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 60.341.500 (soixante millions trois cent quarante et un mille cinq cent euros) au 16 mars 2010.

#### *Septième résolution*

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 18 mars 2010, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 60.375 (soixante mille trois cent soixante-quinze euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 60.341.500 (soixante millions trois cent quarante et un mille cinq cents euros) représenté par 482.732 (quatre cent quatre-vingt-deux mille sept cent trente-deux) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 60.401.875 (soixante millions quatre cent un mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 483.215 (quatre cent quatre-vingt-trois mille deux cent quinze) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes;

b. d'émettre 483 (quatre cent quatre-vingt-trois) nouvelles parts sociales de classe A-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe A-3), ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune; et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 35,91 (trente-cinq euros et quatre-vingt-onze cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe A-3.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe A-3 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-3 et de la prime d'émission a été effectué le 18 mars 2010 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 60.401.875 (soixante millions quatre cent un mille huit cent soixante-quinze euros) au 18 mars 2010.

#### *Huitième résolution*

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 24.625 (vingt-quatre mille six cent vingt-cinq euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 60.401.875 (soixante millions quatre cent un mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 483.215 (quatre cent quatre-vingt-trois mille deux cent quinze) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 60.377.250 (soixante millions trois cent soixante-dix-sept mille deux cent cinquante euros) représenté par 483.018 (quatre cent quatre-vingt-trois mille dix-huit) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 197 (cent quatre-vingt-dix-sept) parts sociales ordinaires de classe GG-3, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 24.625 (vingt-quatre mille six cent vingt-cinq euros).

#### *Neuvième résolution*

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 16.500 (seize mille cinq cent euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 60.377.250 (soixante millions trois cent soixante-dix-sept mille deux cent cinquante euros) représenté par 483.018 (quatre cent quatre-vingt-trois mille dix-huit) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 60.360.750 (soixante millions trois cent soixante mille sept cent cinquante euros) représenté par 482.886 (quatre cent quatre-vingt-deux mille huit cent quatre-vingt-six) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 132 (cent trente-deux) parts sociales ordinaires de classe JJ-3, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 16.500 (seize mille cinq cent euros).

#### *Dixième résolution*

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 150.000 (cent cinquante mille euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 60.360.750 (soixante millions trois cent soixante mille sept cent cinquante euros) représenté par 482.886 (quatre cent quatre-vingt-deux mille huit cent quatre-vingt-six) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 60.210.750 (soixante millions deux cent dix mille sept cent cinquante euros) représenté par 481.686 (quatre cent quatre-vingt-un mille six cent quatre-vingt-six) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 1.200 (mille deux cents) parts sociales ordinaires de classe C-5, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 150.000 (cent cinquante mille euros).

#### *Onzième résolution*

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 16.375 (seize mille trois cent soixante-quinze euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 60.210.750 (soixante millions deux cent dix mille sept cent cinquante euros) représenté par 481.686 (quatre cent quatre-vingt-un mille six cent quatre-vingt-six) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 60.194.375 (soixante millions cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent soixante-quinze euros) représenté par 481.555 (quatre cent quatre-vingt-un mille cinq cent cinquante-cinq) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 131 (cent trente et une) parts sociales ordinaires de classe JJ-3, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 16.375 (seize mille trois cent soixante-quinze euros).

#### *Douzième résolution*

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 47.625 (quarante-sept mille six cent vingt-cinq euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 60.194.375 (soixante millions cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent soixante-quinze euros) représenté par 481.555 (quatre cent quatre-vingt-un mille cinq cent cinquante-cinq) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, à un montant de EUR 60.146.750 (soixante millions cent quarante-six mille sept cent cinquante euros) représenté par 481.174 (quatre cent quatre-vingt-un mille cent soixante-quatorze) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 88 (quatre-vingt-huit) classes, par l'annulation de 21 (vingt et une) parts sociales ordinaires de classe I-3, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, 37 (trente-sept) parts sociales ordinaires de classe V-2, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, et 323 (trois cent vingt-trois) parts sociales ordinaires de classe U-3, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 47.625 (quarante-sept mille six cent vingt-cinq euros).



Treizième résolution

A la suite des précédentes résolutions, les Associés de la Société décident de modifier l'Article 6 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 60.146.750 (soixante millions cent quarante-six mille sept cent cinquante euros) représenté par 481.174 (quatre cent quatre-vingt-un mille cent soixante-quatorze) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en classes comme suit:

1. 6.235 parts sociales de classe A;
2. 610 parts sociales de classe B;
3. 7.333 parts sociales de classe C-1;
4. 9.139 parts sociales de classe D-1;
5. 1.254 parts sociales de classe E-1;
6. 291 parts sociales de classe F-1;
7. 1.606 parts sociales de classe G-1;
8. 186 parts sociales de classe H-1;
9. 111 parts sociales de classe I-1;
10. 545 parts sociales de classe J-1;
11. 8 parts sociales de classe K-1;
12. 40.447 parts sociales de classe A-2;
13. 1.264 parts sociales de classe B-2;
14. 5.444 parts sociales de classe C-2;
15. 3.218 parts sociales de classe E-2;
16. 91 parts sociales de classe G-2;
17. 58.834 parts sociales de classe H-2;
18. 3.483 parts sociales de classe I-2;
19. 3.417 parts sociales de classe J-2;
20. 1.086 parts sociales de classe K-2;
21. 692 parts sociales de classe L-2;
22. 15.425 parts sociales de classe M-2;
23. 2.048 parts sociales de classe N-2;
24. 2.269 parts sociales de classe P-2;
25. 1.521 parts sociales de classe Q-2;
26. 832 parts sociales de classe R-2;
27. 329 parts sociales de classe S-2;
28. 287 parts sociales de classe T-2;
29. 33.207 parts sociales de classe U-2;
30. 10.917 parts sociales de classe V-2;
31. 2.648 parts sociales de classe W-2;
32. 4.498 parts sociales de classe X-2;
33. 315 parts sociales de classe Y-2;
34. 346 parts sociales de classe Z-2;
35. 509 parts sociales de classe AA-2;
36. 52 parts sociales de classe BB-2;
37. 12 parts sociales de classe CC-2;
38. 56 parts sociales de classe DD-2;
39. 900 parts sociales de classe EE-2;
40. 12 parts sociales de classe FF-2;
41. 803 parts sociales de classe A-3;
42. 1.070 parts sociales de classe B-3;
43. 1.618 parts sociales de classe C-3;
44. 7.924 parts sociales de classe D-3;
45. 5.172 parts sociales de classe E-3;
46. 3.426 parts sociales de classe F-3;
47. 10.761 parts sociales de classe H-3;

48. 10.015 parts sociales de classe I-3;
49. 2.951 parts sociales de classe J-3;
50. 738 parts sociales de classe K-3;
51. 140 parts sociales de classe L-3;
52. 8.462 parts sociales de classe M-3;
53. 216 parts sociales de classe N-3;
54. 2.731 parts sociales de classe O-3;
55. 491 parts sociales de classe P-3;
56. 27.732 parts sociales de classe Q-3;
57. 100 parts sociales de classe R-3;
58. 8.256 parts sociales de classe T-3;
59. 13.174 parts sociales de classe U-3;
60. 5.506 parts sociales de classe V-3;
61. 502 parts sociales de classe W-3;
62. 6.491 parts sociales de classe X-3;
63. 440 parts sociales de classe Y-3;
64. 314 parts sociales de classe Z-3;
65. 416 parts sociales de classe AA-3;
66. 38 parts sociales de classe BB-3;
67. 8.816 parts sociales de classe CC-3;
68. 221 parts sociales de classe DD-3;
69. 50 parts sociales de classe EE-3;
70. 13 parts sociales de classe FF-3;
71. 17.229 parts sociales de classe GG-3;
72. 23.559 parts sociales de classe HH-3;
73. 378 parts sociales de classe II-3;
74. 17.128 parts sociales de classe JJ-3;
75. 18.041 parts sociales de classe A-4;
76. 9.867 parts sociales de classe B-4;
77. 9.837 parts sociales de classe C-4;
78. 7.690 parts sociales de classe D-4;
79. 712 parts sociales de classe E-4;
80. 4.283 parts sociales de classe F-4;
81. 3.404 parts sociales de classe A-5;
82. 1.766 parts sociales de classe B-5;
83. 3.265 parts sociales de classe C-5;
84. 3.247 parts sociales de classe D-5;
85. 484 parts sociales de classe E-5;
86. 2 parts sociales de classe F-5;
87. 1 part sociale de classe G-5; et
88. 10.217 parts sociales de classe H-5."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Carbiener et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 mars 2010. LAC/2010/13166. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2010.

M. SCHAEFFER.

Référence de publication: 2010074222/775.

(100067916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

---

**Aratos Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 130.746.

—  
*Extrait du Procès-verbal à l'Assemblée Générale  
 Ordinaire tenue de façon extraordinaire le 23 avril 2010*

*1<sup>ère</sup> Résolution:*

L'Actionnaire Unique décide de transférer le siège social de la Société, du 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg au 16, Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, avec effet immédiat.

*2<sup>ème</sup> Résolution:*

L'Actionnaire Unique accepte la démission avec effet immédiat de Monsieur Christophe BLONDEAU, de Monsieur Nour-Eddin NIJAR et de Monsieur Romain THILLENS de leur fonction d'administrateurs au sein de la Société.

L'Actionnaire Unique décide de nommer, avec effet immédiat, en qualité d'administrateur:

- Monsieur Marc AMBROISIEN, employé privé, demeurant professionnellement au 16, Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg;
- Monsieur Reinald LOUTSCH, employé privé, demeurant professionnellement au 16, Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg;
- Madame Elise LETHUILLIER, employée privée, demeurant professionnellement au 16, Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en 2013.

Le Conseil d'Administration de la Société se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Marc AMBROISIEN, Administrateur;
- Monsieur Reinald LOUTSCH, Administrateur;
- Madame Elise LETHUILLIER, Administrateur.

*3<sup>ème</sup> Résolution:*

L'actionnaire Unique accepte la démission avec effet immédiat de H.R.T. REVISION S.A., commissaire aux comptes de la Société.

L'actionnaire Unique décide de nommer, à la fonction de commissaire aux comptes et ce, jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en 2013:

- La société Fiduciaire Simmer & Lereboulet S.A., ayant son siège social au 18B, rue de la Chapelle, L-8017 Strassen.

*Pour ARATOS INVEST S.A.*

Signature

Référence de publication: 2010073750/35.

(100066189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2010.

---

**Triple iii Luxembourg S.à .r.l. (Luxembourg), Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 135.862.

—  
 Die aktuelle Adresse des alleinigen Geschäftsführers der Gesellschaft, Herr Michael ABRAHAM, lautet 16, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
 Luxembourg, 11. Mai 2010.

Référence de publication: 2010071575/11.

(100065876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---

**R&R Ice Cream SCA, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 153.019.

---

**STATUTES**

In the year two thousand and nine, on the fifth day of May.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

**THERE APPEARED:**

1) OCM Luxembourg EPOF S.à.r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 116.601 and having a share capital of EUR 1,484,250,

here represented by Annick Braquet, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

2) OCM Luxembourg Ice Cream GP SA, a Luxembourg public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 113.114,

here represented by Annick Braquet, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a société en commandite par actions, which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** There is hereby established between OCM Luxembourg Ice Cream GP SA, subscriber of the GP shares as general partner (the GP Shareholder), the subscribers and all those who may become owners of the GP Shares or Ordinary Shares issued by the Company, a société en commandite par actions under the name of R&R Ice Cream SCA (hereinafter the Company), which shall be governed by the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by these articles of association (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the GP Shareholder. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the GP Shareholder. Where the GP Shareholder determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent as determined in its sole discretion and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Object.**

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the administration, management, control and development of such participations. The Company may in particular acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and/or other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and/or other debt instruments and more generally any securities and/or financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further make direct or indirect real estate investments and invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2 The Company may borrow in any form whatsoever. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies and the Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company,

and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person, in each case to the extent those activities are not considered as regulated activities of the financial sector.

3.3 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may generally carry out any operations and transactions, which directly or indirectly favour or relate to its object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1 The Company is formed for an unlimited duration.

4.2 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the Shareholders of the Company adopted in the manner required to amend the Articles.

4.3 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting any of the Shareholders. In case of death, incapacity or inability of the GP Shareholder, article 112 of the Law shall apply.

## **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1 The Company's corporate capital is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000) represented by:

- (i) one (1) GP share (the GP Shares), and
- (ii) thirty thousand nine hundred and ninety-nine (30,999) ordinary shares (the Ordinary Shares).

The Ordinary Shares and the GP Share(s) are collectively hereinafter referred to as the Shares, and individually, as a Share.

All the Shares have a nominal value of one euro (EUR 1) each and are in registered form, subscribed and fully paid-up.

The Ordinary Shares are held by the Ordinary Shareholders. The Ordinary Shareholders are hereafter referred to as the Limited Shareholders. The Limited Shareholders and the GP Shareholder are hereafter collectively referred to as the Shareholders.

5.2 The authorised share capital of the Company is set at one hundred million euro (EUR 100,000,000). The GP Shareholder is authorised to issue in addition to the existing Shares of the Company, an aggregate number of 99,969,000 (ninety-nine million nine hundred and sixty-nine thousand) Ordinary Shares, having a par value of one euro (EUR 1) each.

5.3 The GP Shareholder shall be authorised for a period of 5 (five years) starting on the date of the incorporation of the Company, to increase the corporate capital of the Company, in one or several times, by the amount of the authorised share capital set in article 5.2 above,

- (i) by the creation and issuance of Shares and/or any new classes of shares and/or redeemable shares;
- (ii) to determine the date and place at which the notarial deed acknowledging the capital increase will be executed;
- (iii) to limit or withdraw the Shareholders' preferential subscription rights in respect of such issue(s) of Shares and/or any new classes of shares and/or redeemable shares and to issue such Shares and/or any new classes of shares and/or redeemable shares to such person(s) as the GP Shareholder decides;
- (iv) to record by way of a notarial deed each and any share capital increase effected within the limits of the authorised share capital and to amend article 5.1 of the Articles accordingly; and
- (v) to amend the shares' register of the Company every time an increase of the share capital is effected within the limits of the authorised share capital.

5.3 The share capital of the Company may be increased or reduced by resolution of the general meeting of the Shareholders of the Company adopted in the manner required to amend the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1 The Shares are and shall remain in registered form.

6.2 The Ordinary Shares

(a) All Ordinary Shares shall have the rights and obligations granted to them in accordance with the Articles and shall be identical in all respects.

(b) Each Ordinary Share is entitled to one vote at the general meetings of shareholders.

6.3 The GP Share(s)

(a) All GP Share(s) shall have the rights and obligations granted to them in accordance with the Articles and shall be identical in all respects.

(b) Each GP Share is entitled to one vote at the general meetings of shareholders.

6.4 A shares' register shall be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each Shareholder which so requests.

6.5 Shares shall be transferred by a written declaration of transfer registered in the shares' register of the Company, such declaration of transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney. The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer satisfactory to the Company.

6.6 Any distribution made on Shares, whether in cash or in kind, in whatever form (including without limitation) as dividends, liquidation proceeds, redemption proceeds or otherwise, shall be paid and distributed to the Shareholders out of the sums available for distribution in accordance with the Law.

6.7 Transfer of Shares may be restricted pursuant to any agreement between the Company and the Shareholders.

6.8 Towards the Company, the Shares are indivisible and only one owner per share shall be recognized by the Company. Joint co-owners shall appoint one sole person as their representative towards the Company.

6.9 The Company may redeem its own Shares within the limits set forth by the Law and the Articles.

#### **Art. 7. Liability of the Shareholders.**

7.1 The GP Shareholder is jointly and severally liable for all liabilities of the Company to the extent that they cannot be paid out of the assets of the Company.

7.2 The Limited Shareholders are liable up to the amount of the capital committed by them to the Company on subscribing the Shares.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 8. Management of the Company.**

8.1 The Company shall be managed by the GP Shareholder.

8.2 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the Shareholders or to the Supervisory Board (as defined hereafter) fall within the competence of the GP Shareholder, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.3 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, whether or not Shareholders, by the GP Shareholder.

8.4 The GP Shareholder is authorised to delegate the day-to-day management of the Company and the power to represent the Company in respect thereto to one or more officers, or other agents, whether or not Shareholders, acting individually or jointly.

8.5 The Company shall be bound towards third parties by the signature of the GP Shareholder or by the joint or single signature of any person(s) to whom such signatory power has been validly delegated and within the limits of such power.

8.6 No contract or other transaction between the Company and any other company or person shall be affected or invalidated by the fact that the GP Shareholder or any officer of the Company is interested in the transaction, or is a director, associate, officer or employee of such other company or person.

#### **Art. 9. Liability.**

9.1 To the extent permissible under Luxembourg law, the GP Shareholder and other officers of the Company, as well as those persons to whom such signatory powers have been validly delegated in accordance with articles 8.3 and 8.4 of these Articles, shall be indemnified out of the assets of the Company against all costs, charges, losses, damages and expenses incurred or sustained by them in connection with any actions, claims, suits or proceedings to which they may be made a party by reason of being or having been managers, officers or delegates of the Company, by reason of any transaction carried out by the Company, any contract entered into or any action performed, concurred in, or omitted, in connection with the execution of their duties, save for liabilities and expenses arising from their gross negligence or wilful default, in each case without prejudice to any other rights to which such persons may be entitled.

### **IV. General meetings of shareholders**

#### **Art. 10. Powers and voting rights.**

10.1 The general meeting of Shareholders validly constituted represents all the Shareholders of the Company.

10.2 Resolutions of the Shareholders shall be adopted at general meetings in accordance with the Law and these Articles.

#### **Art. 11. Notices, quorum, majority and voting proceedings.**

11.1 General meetings of Shareholders of the Company shall be convened by the General Partner or by the Supervisory Board by a notice setting forth the agenda and sent by registered mail at least eight (8) days prior to the meeting to each Shareholder at the Shareholder's address recorded in the Share register.

11.2 General meetings of Shareholders of the Company shall be held at such place and time as may be specified in the convening notices of the meetings.

11.3 The meeting may be held without prior notice if all the Shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the Shareholders of the Company, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting.

11.4 A Shareholder may act at any meeting of the Shareholders of the Company by appointing another person (who needs not be a Shareholder) as his proxyholder in writing, using any means of written communication including telegram, telex, facsimile or e-mail.

11.5 Each Shareholder may also participate in any meeting of the Shareholders of the Company by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person to such meeting.

11.6 Each Shareholder may also vote by way of voting forms provided by the Company. These voting forms contain the date and place of the meeting, the agenda of the meeting, the text of the proposed resolutions as well as for each proposed resolution, three boxes allowing the Shareholders to vote in favour, against or abstain from voting on the proposed resolution. The voting forms must be sent by the Shareholders by mail, telegram, telex, facsimile or e-mail to the registered office of the Company. The Company shall only accept the voting forms which are received prior to the time of the meeting specified in the convening notice. Voting forms which show neither a vote (in favour or against the proposed resolutions) nor an abstention shall be null and void.

11.7 Except as otherwise required by the Law or these Articles, resolutions at a general meeting of the Shareholders of the Company duly convened shall be passed by a simple majority of those Shareholders present or represented, regardless of the number of Shareholders present or represented and the proportion of the share capital present or represented at such meeting.

11.8 An extraordinary general meeting of the Shareholders convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one-half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If this quorum is not reached, a second meeting shall be convened, in the manner prescribed by the Articles and the Law. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes cast.

## **V. Supervision - Annual accounts - Allocation of profits**

### **Art. 12. Supervisory Board.**

12.1 The supervision of the Company, including the supervision of its books and accounts, shall be entrusted to a supervisory board of at least three members (the Supervisory Board), who need not be Shareholders. The members of the Supervisory Board shall be appointed by the general meeting of the Shareholders of the Company which shall determine their number, their remuneration and the term of their office. They shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

12.2 The Supervisory Board must appoint a chairman among its members and it may choose a secretary.

12.3 The Supervisory Board shall have the powers of a statutory auditor, as provided for by the Law.

12.4 The Supervisory Board shall be consulted by the GP Shareholder on such matters as the GP Shareholder may determine and it shall authorise any actions of the GP Shareholder that may, pursuant to the Law or these Articles, exceed the powers of the GP Shareholder.

12.5 The Supervisory Board shall meet upon convocation by the GP Shareholder or by any of its members.

12.6 Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the Supervisory Board.

12.7 No such written notice is required if all members of the Supervisory Board are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda, of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, using any means of written communication including telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the Supervisory Board. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Supervisory Board.

12.8 Any member of the Supervisory Board may act at any meeting of the Supervisory Board by appointing, in writing, using any means of written communication including telegram, telex, facsimile or e-mail, another member as his proxy.

12.9 The Supervisory Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Supervisory Board are validly taken by a majority of the vote cast. In the event that at any meeting the number of votes for and against a resolution are equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote. The resolutions of the Supervisory Board shall be recorded in minutes signed by all the members present or represented at the meeting or by the secretary (if any).

12.10 Any member may participate in any meeting of the Supervisory Board by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, and hear and speak to, each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

12.11 Circular resolutions signed by all the members of the Supervisory Board shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by an original, or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

12.12 The members of the Supervisory Board assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

12.13 To the extent permissible under Luxembourg law, the members of the Supervisory Board shall be indemnified out of the assets of the Company against all costs, charges, losses, damages and expenses incurred or sustained by them in connection with any actions, claims, suits or proceedings to which they may be made a party by reason of being or having been members of the Supervisory Board, in connection with the execution of their duties, save for liabilities and expenses arising from their gross negligence or wilful default, in each case without prejudice to any other rights to which they may be entitled.

#### **Art. 13. Accounting year and annual general meeting.**

13.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December of such year.

13.2 Each year, with reference to the end of the Company's year, the GP Shareholder must prepare the balance sheet and the profit and loss account of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the officers, directors, members of the supervisory board and statutory auditors of the Company.

13.3 The GP Shareholder shall, one month before the annual general meeting of Shareholders, deliver documentary evidence and a report on the operations of the Company to the Supervisory Board of the Company who must prepare a report setting forth its proposals.

13.4 The annual general meeting of the Shareholders of the Company shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of meeting, on the third Friday of June of each year at 10.00 a.m. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

13.5 The annual general meeting of the Shareholders of the Company may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the GP Shareholder, exceptional circumstances as stated into Article 2.2 of the Articles so require.

#### **Art. 14. Allocation of profits.**

14.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 of these Articles.

14.2 The general meeting of Shareholders of the Company shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may decide to pay dividends from time to time, as in its discretion it believes will best suit the corporate purpose and policy.

14.3 Dividends, when payable, shall be distributed at the time and place fixed by the GP Shareholder, in accordance with the decision of the general meeting of Shareholders. The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the GP Shareholder.

14.4 The GP Shareholder may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Law.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

15.1 In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who do not need to be Shareholders, appointed by a resolution of the general meeting of Shareholders which shall determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the Shareholders or by Law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

15.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the Shareholders in proportion to the Shares held by each Shareholder in the Company.

### **VII. General provision**

16.1 Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provisions are made in these Articles.

#### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on December 31, 2010.



### *Subscription - Payment*

Thereupon,

OCM Luxembourg Ice Cream GP SA, represented as stated above, declares to subscribe for one (1) GP Share in registered form, with a par value of one euro (EUR 1), and to fully pay it up by way of a contribution in cash amounting to one euro (EUR 1).

OCM Luxembourg EPOF S.à.r.l., represented as stated above, declares to subscribe for thirty thousand nine hundred and ninety-nine (30,999) Ordinary shares in registered form, with a par value of one euro (EUR 1) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to thirty thousand nine hundred and ninety-nine euro (EUR 30,999).

The amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

### *Statement*

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed by articles 26, 26-3 and 26-5 of the 1915 Act have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment. Further, the notary executing this deed confirms that these Articles comply with the provisions of article 27 of the 1915 Act.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,200.-.

### *Resolutions of the shareholders*

Immediately after the incorporation of the Company, the Shareholders of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital have passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as members of the Supervisory Board of the Company for a term which shall expire at the first coming annual general meeting of the Shareholders of the Company:

- Hugo NEUMAN, born on October 21, 1960 in Amsterdam, The Netherlands, residing at 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg;

- Jabir CHAKIB, born on November 5, 1967 in Casablanca, Morocco, residing professionally at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg; and

- Justin BICKLE, born on January 11, 1971 in Plymouth, United Kingdom, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, United Kingdom.

2. HRT Révision S.A. having its registered office at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 51.238, is appointed as auditor of the Company for a term which shall expire at the first coming annual general meeting of the Shareholders of the Company.

3. The registered office of the Company is set at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, declares that upon the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties who signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le cinq mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

#### **ONT COMPARU:**

1) OCM Luxembourg EPOF S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 53, avenue Pasteur, L-2636 Luxembourg, immatriculée Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.601 au capital social de EUR 1.484.250,

ici représentée par Annick Braquet, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

2) OCM Luxembourg Ice Cream GP S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 53, avenue Pasteur, L-2636 Luxembourg, immatriculée Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113.114,

ici représentée par Annick Braquet, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le représentant des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société en commandite par actions qui est ainsi constituée:

## I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est formé entre OCM Luxembourg Ice Cream GP SA, souscripteur de l'action de commandité en qualité d'actionnaire commandité (l'Actionnaire Commandité), les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires d'Actions de Commandité et d'Actions Ordinaires émises par la Société, une société en commandite par actions sous la dénomination de R&R Ice Cream SCA (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

### Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par une résolution de l'Actionnaire Commandité. Le siège social peut par ailleurs être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution des Actionnaires délibérant de la manière requise pour la modification des Statuts.

2.2 Des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être établis tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision de l'Actionnaire Commandité. Lorsque l'Actionnaire Commandité estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui, malgré ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

### Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, échange ou de toute autre manière tous titres, Actions et/ou autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et/ou autres instruments de dette, et, en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre effectuer directement ou indirectement des investissements immobiliers et investir dans l'acquisition et gérer un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billet à ordre, obligations et emprunts obligataires et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de participation. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou valeurs de participation, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toutes autres sociétés et la Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toutes autres sociétés et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toutes autres sociétés ou personnes, dans chaque cas, pour autant que ces activités ne constituent pas des activités réglementées du secteur financier.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, en ce compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société peut d'une façon générale effectuer toutes les opérations et transactions qui favorisent directement ou indirectement ou se rapportent à son objet.

### Art. 4. Durée.

4.1 La Société est formée pour une durée illimitée.

4.2 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des Actionnaires de la Société délibérant de la manière requise pour la modification des Statuts.

4.3 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un des Actionnaires. En cas de décès, d'incapacité ou d'empêchement de l'Actionnaire Commandité, l'article 112 de la Loi s'appliquera.

## II. Capital social - Actions

### Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000) représenté par

(i) une (1) action de commandité (l'Action de Commandité), et

(ii) trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions ordinaires (les Actions Ordinaires),

Les Actions Ordinaires et l'(les) Action(s) de Commandité sont collectivement désignées les Actions et individuellement une Action.

Toutes les Actions ont une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, sont sous forme nominative, souscrites et entièrement libérées.

Les Actions Ordinaires sont détenues par les Actionnaires Ordinaires. Les Actionnaires Ordinaires sont désignés ci-après les Actionnaires Commanditaires. Les Actionnaires Commanditaires et l'Actionnaire Commandité sont ensemble désignés les Actionnaires.

5.2 Le capital social autorisé de la Société est fixé à cent millions d'euros (EUR 100.000.000) et l'Actionnaire Commandité est autorisé à émettre en plus des Actions existantes de la Société, un nombre total de quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent soixante-neuf mille (99.969.000) Actions, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

5.3 L'Actionnaire Commandité est autorisé pendant une période de 5 (cinq) ans à compter de la date de constitution de la Société à augmenter le capital social de la Société, à une ou plusieurs reprises, d'un montant du capital social autorisé défini à l'article 5.2 ci-dessus,

(i) par la création et l'émission de nouvelles Actions et/ou de nouvelles catégories d'actions et/ou d'actions rachetables;

(ii) par la détermination de la date et du lieu auxquels l'acte notarié constatant l'augmentation de capital sera passé;

(iii) par la renonciation ou la limitation des droits de souscription préférentielle des Actionnaires concernant cette ou ces émissions d'Actions et/ou de nouvelles catégories d'actions et/ou d'actions rachetables et l'émission de ces Actions et/ou de nouvelles catégories d'actions et/ou d'actions rachetables à la personne ou aux personnes, tel que l'Actionnaire Commandité le décide;

(iv) par l'enregistrement par acte de notarié toute augmentation du capital social effectuée dans les limites du capital autorisé et modification de l'article 5.1 des Statuts en conséquence; et

(v) par la modification du registre des actions de la Société chaque fois qu'une augmentation du capital social est effectuée dans les limites du capital social autorisé.

5.4 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires de la Société adoptée de la manière requise pour la modification des Statuts.

#### **Art. 6. Actions.**

6.1 Les Actions sont et resteront sous forme nominative.

6.2 Les Actions Ordinaires.

(a) Toutes les Actions Ordinaires auront les droits et obligations qui leur seront accordés en vertu des Statuts et seront identiques à tous les égards.

(b) Chaque Action Ordinaire donne droit à une voix aux assemblées générales des Actionnaires.

6.3 L'(es) Action(s) de Commandité.

(a) Toutes les Actions de Commandité auront les droits et obligations qui leur seront accordés en vertu des Statuts et seront identiques à tous les égards.

(b) Chaque Action de Commandité donne droit à une voix aux assemblées générales des Actionnaires.

6.4 Un registre des Actions sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi, et il peut être consulté par chaque Actionnaire qui le désire.

6.5 Les Actions seront cédées par une déclaration écrite de cession inscrite dans le registre des Actions de la Société, qui sera exécutée par le cédant et le cessionnaire ou par leur mandataire respectif. La Société peut aussi accepter d'autres instruments de cession qu'elle jugera satisfaisants comme preuve de cession.

6.6 Toute distribution versée sur les Actions, soit en numéraire ou en nature, sous toutes les formes (en ce compris sans limitation) comme dividende, boni de liquidation, produits de rachat ou autre, sera payée et distribuée aux Actionnaires en prélevant sur les sommes disponibles à la distribution conformément à l'article 72-1, paragraphe (1) de la Loi, ou en cas de rachat, conformément à l'article 49-8 de la Loi.

6.7 La Cession d'Actions peut être limitée en vertu de tout contrat entre la Société et les Actionnaires.

6.8 Envers la Société, les Actions sont indivisibles, et la Société ne reconnaîtra qu'un seul propriétaire par Action. Les copropriétaires indivis désigneront une seule personne qui les représentera auprès de la Société.

6.9 La Société peut racheter ses propres Actions dans les limites fixées par la Loi et les Statuts.

#### **Art. 7. Responsabilité des Actionnaires.**

7.1 L'Actionnaire Commandité est solidairement responsable des dettes de la Société dans la mesure où elles ne peuvent pas être couvertes par les actifs de la Société.

7.2 Les Actionnaires Commanditaires sont responsables à hauteur du montant du capital qu'ils ont engagé dans la Société en souscrivant les Actions.

### **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 8. Gestion de la Société.**

8.1 La Société est administrée par l'Actionnaire Commandité.

8.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts aux Actionnaires ou au Conseil de Surveillance (défini ci-après) seront de la compétence de l'Actionnaire Commandité qui aura tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.3 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, Actionnaires ou non, par l'Actionnaire Commandité.

8.4 L'Actionnaire Commandité est autorisé à déléguer la gestion journalière de la Société et le pouvoir de représenter la Société dans le cadre de cette gestion journalière à un ou plusieurs fondés de pouvoir ou autres agents, Actionnaires ou non, agissant individuellement ou conjointement.

8.5 La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature de l'Actionnaire Commandité ou par la signature individuelle ou conjointe de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature a été valablement délégué et dans les limites de ce pouvoir.

8.6 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute autre société ou personne ne sera affecté ou invalidé par le fait que l'Actionnaire Commandité ou autres fondés de pouvoir de la Société a un intérêt dans la transaction, ou est un directeur, Actionnaire, agent ou employé de cette autre société ou personne.

#### **Art. 9. Responsabilité.**

9.1 Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, l'Actionnaire Commandité et les autres fondés de pouvoir de la Société, ainsi que les personnes à qui des pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 8.3 et 8.4 des présents Statuts, seront indemnisés par prélèvement sur les actifs de la Société contre tous les coûts, frais, pertes, dommages et dépenses encourus ou supportés par eux en relation avec toutes actions, plaintes, procès ou procédures auxquels ils peuvent être partie en raison de leur statut actuel ou passé de gérants, fondés de pouvoir ou délégués de la Société, en raison de toute transaction effectuée par la Société, tout contrat conclu ou action accomplie, ou omise ou dans laquelle ils ont participé, en relation avec l'exécution de leurs obligations, à l'exception des dommages et dépenses dues à leur faute lourde ou manquement dolosif, dans chaque cas, sans préjudice de tous les autres droits dont peuvent jouir ces personnes.

### **IV. Assemblées générales des associés**

#### **Art. 10. Pouvoirs et droits de vote.**

10.1 L'assemblée générale des Actionnaires régulièrement constituée représente l'organe entier des Actionnaires de la Société.

10.2 Les résolutions des Actionnaires sont adoptées en assemblées générales conformément à la Loi et aux Statuts.

#### **Art. 11. Convocation, quorum, majorité et procédure de vote.**

11.1 Les assemblées générales des Actionnaires de la Société sont convoquées par l'Actionnaire Commandité ou par le Conseil de Surveillance par une convocation fixant l'ordre du jour et envoyée par lettre recommandée au moins huit (8) jours avant l'assemblée à chaque Actionnaire à l'adresse mentionnée dans le registre des Actions.

11.2 Les assemblées des Actionnaires de la Société seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations respectives des assemblées.

11.3 Si tous les Actionnaires de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée des Actionnaires de la Société et se considèrent eux-mêmes comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra se tenir sans convocation préalable.

11.4 Un Actionnaire peut prendre part aux assemblées générales des Actionnaires de la Société en désignant une autre personne comme mandataire (qui n'a pas besoin d'être un Actionnaire) par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.

11.5 Chaque Actionnaire peut également participer à toute assemblée des Actionnaires de la Société par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, permettant à toutes les personnes participant à l'assemblée de s'identifier, s'entendre et se parler. La participation à une assemblée par ces moyens équivaut à une participation en personne à ladite assemblée.

11.6 Chaque Actionnaire peut également voter grâce aux formulaires de vote fournis par la Société. Les formulaires de vote contiennent la date et le lieu de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, le texte des résolutions proposées ainsi que pour chaque résolution proposée, trois cases permettant aux Actionnaires de voter en faveur, contre ou de s'abstenir de voter s'agissant de la résolution proposée. Les formulaires de vote doivent être envoyés par les Actionnaires par courrier, télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique au siège social de la Société. La Société n'acceptera que les formulaires de vote reçus avant la date de l'assemblée précisée dans la convocation. Les formulaires de vote qui ne contiennent ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention seront nuls.

11.7 Sauf dispositions contraires prévues par la Loi ou les Statuts, les résolutions à une assemblée des Actionnaires de la Société dûment convoquée seront adoptées à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votants, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté à cette assemblée.

11.8 Une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires convoquée pour modifier les Statuts ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital social est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications

statutaires proposées. Si ce quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée sera convoquée dans les formes statutaires et de la Loi. La seconde assemblée délibérera valablement quelle que soit la proportion du capital représentée. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être adoptées, devront réunir les deux tiers au moins des voix exprimées.

## **V. Supervision - Comptes annuels - Affectation des bénéfices**

### **Art. 12. Conseil de Surveillance.**

12.1 La surveillance de la Société, en ce compris la surveillance de ses livres et comptes, sera confiée à un conseil de surveillance composé d'au moins trois membres (le Conseil de Surveillance) qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires. Les membres du Conseil de Surveillance seront nommés par l'assemblée générale des Actionnaires de la Société qui déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. Ils seront élus pour une durée maximale de six ans et seront rééligibles.

12.2 Le Conseil de Surveillance doit nommer un président parmi ses membres et peut désigner un secrétaire.

12.3 Le Conseil de Surveillance aura les pouvoirs d'un commissaire aux comptes, tels que prévus par la Loi.

12.4 Le Conseil de Surveillance sera consulté par l'Actionnaire Commandité sur toutes les questions que l'Actionnaire Commandité déterminera, et il pourra autoriser toutes les initiatives de l'Actionnaire Commandité qui, selon la Loi ou les présents Statuts, dépassent les pouvoirs de l'Actionnaire Commandité.

12.5 Le Conseil de Surveillance est convoqué par l'Actionnaire Commandité ou par l'un de ses membres.

12.6 Une convocation écrite à toute réunion du Conseil de Surveillance sera donnée à tous ses membres au moins vingt-quatre (24) heures avant la date fixée de la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de ces circonstances sera précisée dans la convocation de ladite réunion du Conseil de Surveillance.

12.7 Cette convocation écrite n'est pas nécessaire si tous les membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés et avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord écrit de chaque membre du Conseil de Surveillance de la Société soit en original, soit par télécopie, courrier électronique, télégramme ou télex. D'autres convocations écrites ne seront pas exigées pour des réunions se tenant à une heure et à un lieu prévus dans un calendrier préalablement adopté par une résolution du Conseil de Surveillance.

12.8 Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à toute réunion du Conseil de Surveillance en nommant par écrit, soit en original ou par télécopie, courrier électronique, télégramme ou télex, un autre membre comme son mandataire.

12.9 Le Conseil de Surveillance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Surveillance sont prises à la majorité des voix exprimées. Si à une réunion, il y a égalité du nombre de voix pour et contre une résolution, le vote du président sera prépondérant. Les résolutions du Conseil de Surveillance seront consignées en procès-verbaux, signés par tous les membres présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (le cas échéant).

12.10 Tout membre peut participer à une réunion du Conseil de Surveillance par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'identifier, s'entendre et se parler. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à ladite réunion.

12.11 Des résolutions circulaires signées par tous les membres du Conseil de Surveillance seront valables comme si elles avaient été adoptées à une réunion dûment convoquée et tenue. Les signatures peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être envoyées en original, par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.

12.12 Les membres du Conseil de Surveillance ne contractent à raison de leur fonction aucune responsabilité personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions applicables de la Loi.

12.13 Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, les membres du Conseil de Surveillance seront indemnisés par prélèvement sur les actifs de la Société contre tous les coûts, frais, pertes, dommages et dépenses qui leur incombent en relation avec toutes actions, plaintes, procès ou procédures auxquels ils peuvent être partie en raison de leur statut actuel ou passé de membre du Conseil de Surveillance, en relation avec l'exécution de leurs obligations, à l'exception des dommages et dépenses dues à leur faute lourde ou dol, dans chaque cas, sans préjudice de tous les autres droits dont ils peuvent jouir.

### **Art. 13. Exercice social et assemblée générale annuelle.**

13.1 L'exercice social de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

13.2 Chaque année, à la fin de l'exercice, l'Actionnaire Commandité dresse le bilan et le compte de résultat de la Société ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication de l'actif et du passif de la Société avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, membres du conseil de surveillance et commissaires aux comptes de la Société.

13.3 L'Actionnaire Commandité fournira, un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, les pièces justificatives et un rapport sur les opérations de la Société au Conseil de Surveillance de la Société qui devra préparer un rapport exposant ses projets.

13.4 L'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Société se tiendra, conformément au droit luxembourgeois, au Luxembourg, à l'adresse du siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la commune du siège social tel que stipulé dans l'avis de convocation, le troisième vendredi de juin de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire au Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le jour ouvrable suivant.

13.5 L'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Société peut se tenir à l'étranger, si l'Actionnaire Commandité considère de manière absolue que des circonstances exceptionnelles telles qu'indiquées à l'Article 2.2 des Statuts l'exigent.

#### **Art. 14. Affectation des bénéfices.**

14.1 Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve requise par la loi. Cette affectation cessera d'être exigée dès que la réserve légale aura atteint dix pour cent (10 %) du capital social souscrit de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps en temps selon l'article 5 de ces Statuts.

14.2 L'assemblée générale des Actionnaires de la Société décidera de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels et décidera de payer des dividendes de temps en temps et à sa propre discrétion aux moments qu'elle jugera opportun au regard des objectifs et de la politique de la Société.

14.3 Les dividendes, si exigibles, seront distribués au moment et au lieu fixés par l'Actionnaire Commandité conformément à la décision de l'assemblée générale des Actionnaires. Les dividendes peuvent être payés en euro ou en toute autre devise choisie par l'Actionnaire Commandité.

14.4 L'Actionnaire Commandité peut décider de payer des acomptes sur dividendes aux conditions et dans les limites fixées par la Loi.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

15.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires, nommés par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Sauf disposition contraire prévue par la Loi ou la décision des Actionnaires de la Société, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et du paiement des dettes de la Société.

15.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué aux Actionnaires proportionnellement au nombre d'Actions détenues par chaque Actionnaire dans la Société.

### **VI. Disposition générale**

16.1 Il est fait référence aux dispositions de la Loi pour tous les points qui ne font pas l'objet d'une disposition spécifique dans ces présents Statuts.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commencera à la date du présent acte et s'achèvera le 31 décembre 2010.

#### *Souscription et paiement*

Sur ces faits,

OCM Luxembourg Ice Cream GP SA, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à une (1) Action de Commandité sous forme nominative, d'une valeur d'un euro (EUR 1), et la libérer par un apport en espèces s'élevant à un euro (EUR 1).

OCM Luxembourg EPOF S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (30.999) Actions Ordinaires sous forme nominative, d'une valeur d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer par un apport en espèces s'élevant à trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf euros (EUR 30.999).

Le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées aux articles 26, 26-3 et 26-5 de la Loi de 1915 et en constate expressément l'accomplissement. Il confirme en outre que ces Statuts sont conformes aux dispositions de l'article 27 de la Loi de 1915.

#### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à EUR 1.200.-.

*Résolutions des associés*

Immédiatement après la constitution de la Société, les Actionnaires de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées membres du Conseil de Surveillance de la Société pour une durée qui expirera à la première assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Société:

- M. Hugo NEUMAN, né le 21 octobre 1960 à Amsterdam, les Pays-Bas, domicilié au 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg; et

- M. Jabir CHAKIB, né le 5 novembre 1967 à Casablanca, Maroc, ayant son adresse professionnelle au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg; et

- M. Justin BICKLE, né le 11 janvier 1971 à Plymouth, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Angleterre.

2. H.R.T. Révision S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 27, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 51.238, est nommée réviseur de la Société pour une durée qui expirera à la première assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Société.

3. Le siège social de la Société est établi au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du document ayant été faite au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé, avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 mai 2010. Relation: LAC/2010/20765. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2010.

Référence de publication: 2010074210/637.

(100067972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

**Global Assurance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 39, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 56.209.

—  
*Rectificatif pour ref L100042191 Déposé le 24/03/2010*

*Extrait*

L'assemblée générale ordinaire du 22 décembre 2009, a approuvé les résolutions suivantes:

- que depuis le 15 décembre 2009, le siège social de la société a été transféré du 11 Avenue Guillaume L-1651 Luxembourg vers le 39, rue Goethe L-1637 Luxembourg.

- que depuis le 15 décembre 2009, le domicile de Monsieur Hans Nelèn, l'Administrateur Délégué de la société se situe au 39, rue Goethe L-1637 Luxembourg.

- que la démission de Madame Helle Nymann Dueholm en tant qu'Administrateur a été acceptée avec effet au 31 décembre 2009.

- Que le mandat de notre commissaire aux Comptes "International Audit Services S.à r.l" est renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2014.

Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Pour extrait conforme

Natacha Hainaux

Référence de publication: 2010071576/21.

(100065671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

**Canary International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 132.085.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

La liquidation de la société Canary International S.à r.l., décidée par acte du notaire Maître Jacques Delvaux en date du 30 novembre 2009, a été clôturée lors de l'assemblée générale extraordinaire sous seing privé tenue en date du 30 Avril 2010.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq ans au siège social du liquidateur Theatre Directorship Services Alpha S.à r.l

Les sommes et valeurs revenant aux créanciers ou aux associés qui n'étaient pas présents ou représentés à la clôture de la liquidation, et dont la remise n'aurait pu leur être faite, seront déposées au 20, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 Mai 2010.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010071577/21.

(100065648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---

**L-21 General Investments S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 102.400.

—  
Le siège de la société L-21 General Investments S.A., numéro RC B 102400, avec adresse au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, a été dénoncé avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2010.

Deloitte

Signature

Référence de publication: 2010071586/12.

(100065511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---

**Convac Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 72.060.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société CONVAC HOLDING SA en liquidation qui s'est tenue en date du 15 mars 2010 au siège social que:

1) la clôture de la liquidation a été prononcée et il a constaté que la société CONVAC HOLDING SA in liquidation a cessé d'exister à partir de ce jour.

2) les livres et documents de la société dissoute seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à Luxembourg, 11, boulevard Royal.

Pour extrait conforme

Signature

*LIQUIDATOR / LIQUIDATEUR*

Référence de publication: 2010071578/18.

(100065633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---



**Terratec S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1113 Luxembourg, Z.I. John L. Macadam.

R.C.S. Luxembourg B 152.991.

---

**STATUTS**

L'an deux mille dix, le six mai.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

**ONT COMPARU:**

1. La société anonyme "Ets. Kuhn Entreprise de travaux publics et privés", établie et ayant son siège social à L-1113 Luxembourg, rue John L. Macadam, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 28312,

dûment représentée par son administrateur-délégué Monsieur Roland KUHN, entrepreneur de construction, né à Luxembourg, le 4 août 1953, demeurant à L-2630 Luxembourg, 148, rue de Trèves,

ici représenté par Monsieur Christian DOSTERT, employé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

2. La société à responsabilité limitée "Entreprise GREIVELDINGER S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-5326 Contern, 20A, Z.A.E. Weiergewan, rue Edmond Reuter, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 24881,

dûment représentée par son gérant Monsieur Serge GREIVELDINGER, entrepreneur, né à Luxembourg, le 30 septembre 1953, demeurant à L-3376 Leudelange, 25 Domaine op Hals,

ici représenté par Monsieur Christian DOSTERT, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

3. La société à responsabilité limitée "SOGEROUTE, société générale de génie civil", établie et ayant son siège social à L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 11781,

dûment représentée par un de ses gérants Monsieur Léon KLEIN, entrepreneur de constructions, né à Luxembourg, le 24 février 1953, demeurant à L-4943 Hautcharage, 42, rue Nicolas Roth,

ici représenté par Monsieur Christian DOSTERT, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Lesquelles procurations, signées "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter les statuts d'une société anonyme qu'elles déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

**I. Nom, Durée, Objet, Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes, par les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de "TERRATEC S.A." (la "Société"), laquelle sera régie par les présents statuts (les "Statuts") ainsi que par les lois respectives et plus particulièrement par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la "Loi").

**Art. 2.** La durée de la Société est illimitée.

**Art. 3.** La Société a pour objet la location d'engins de chantiers et de matériel de transport pour le compte de sociétés liées et de clients tiers, la location de véhicules tout tonnage.

La Société a également pour objet la réalisation de travaux de terrassement et de démolition.

D'une façon générale, la société pourra exercer toutes activités généralement quelconques qui pourraient paraître nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet social.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).

Le siège social de la Société pourra être transféré à tout autre endroit dans la commune du siège social par une simple décision du conseil d'administration.

Par simple décision du conseil d'administration, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée des actionnaires.

## II. Capital social - Actions

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente-trois mille euros (33.000,- EUR), représenté par trois cent trente (330) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la Loi racheter ses propres actions.

**Art. 6.** Les actions de la Société sont nominatives.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre.

Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la Société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

### *Droit de préemption et cession d'actions*

Les actions ne sont pas librement cessibles sauf accord explicite et écrit de la part de l'ensemble des actionnaires et sous le respect de la procédure tel décrite ci-après:

Toute offre d'achat adressée par un tiers à un des actionnaires pour les actions qu'il détient doit obligatoirement contenir une option d'achat fixe, au même prix, et irrévocable pour l'ensemble des actions de la Société.

L'actionnaire auquel est adressée une offre d'achat valable doit la transmettre par voie de lettre recommandée à l'ensemble des actionnaires restants endéans la semaine qui suit la réception de l'offre d'achat valable. A partir de la date d'envoi aux actionnaires restants, ces derniers disposent d'un délai de 3 semaines afin de donner leur accord de principe sur une vente d'actions. Dans ce même délai, l'ensemble des actionnaires restants peuvent convenir de recourir au droit de préemption qui leur est conféré, et ce au même prix qui est stipulé dans l'offre d'achat. Dans tel cas, le nombre d'actions à acquérir par actionnaire se calcule au prorata des actions restantes.

## III. Assemblées générales des actionnaires

### Décisions de l'actionnaire unique

**Art. 7.** L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la Société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le 1<sup>er</sup> jeudi du mois de mai à 11.00 heures au siège social de la Société ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieu spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents Statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par courrier, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les Statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la Société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès-verbal.

Tout actionnaire peut participer à une réunion de l'assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

#### IV. Conseil d'administration

**Art. 9.** La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la Société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

**Art. 10.** Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par courrier, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par courrier, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la Société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. Le président du conseil d'administration n'aura pas de voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 11.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

**Art. 12.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société.

Tous pouvoirs que la Loi ou ces Statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la Société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

**Art. 13.** La Société est valablement engagée en toutes circonstances soit par les signatures conjointes de deux administrateurs, soit par la signature individuelle d'un délégué du conseil d'administration dans les limites de ses pouvoirs.

Lorsque le conseil d'administration est composé d'un (1) seul membre, la Société sera engagée par sa seule signature.

#### V. Surveillance de la société

**Art. 14.** Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire.

L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

#### VI. Exercice social - Bilan

**Art. 15.** L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

**Art. 16.** Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et tant que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces Statuts, ou tel qu'augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la Loi.

#### VII. Liquidation

**Art. 17.** En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

#### VIII. Modification des statuts

**Art. 18.** Les Statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

#### IX. Dispositions finales - Loi applicable

**Art. 19.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

##### *Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2010.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2011.
3. Exceptionnellement, le premier président et le premier délégué du conseil d'administration peuvent être nommés par la première assemblée générale des actionnaires.

##### *Souscription et Libération*

Les Statuts ayant ainsi été arrêtés, les trois cent trente (330) actions ont été souscrites comme suit:

1) La société "Éts. Kuhn Entreprise de travaux publics et privés", prédésignée, cent dix actions, . . . . .	110
2) La société "Entreprise GREIVELDINGER S.à r.l.", prédésignée, cent dix actions, . . . . .	110
3) La société "SOGEROUTE, société générale de génie civil", prédésignée, cent dix actions, . . . . .	110
Total: trois cent trente actions, . . . . .	330

Toutes ces actions ont été libérées intégralement en numéraire, de sorte que la somme de trente-trois mille euros (33.000,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

##### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi de 1915, telle que modifiée, et en confirme expressément l'accomplissement.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les parties comparantes pré-mentionnées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires aux comptes à un (1).
2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - Monsieur Roland KUHN, entrepreneur de construction, né à Luxembourg, le 4 août 1953, demeurant à L-2630 Luxembourg, 148, rue de Trèves;
  - Monsieur Serge GREIVELDINGER, entrepreneur, né à Luxembourg, le 30 septembre 1953, demeurant à L-3376 Leudelange, 25 Domaine op Hals; et
  - Monsieur Léon KLEIN, entrepreneur de constructions, né à Luxembourg, le 24 février 1953, demeurant à L-4943 Hautcharage, 42, rue Nicolas Roth.
3. Monsieur Christophe SCHMIT, commerçant, né à Luxembourg, le 31 mai 1979, demeurant à L-8079 Bertrange, 14, rue Michel Lentz, est nommé aux fonctions de commissaire aux comptes de la Société.
4. Le siège social est établi à L-1113 Luxembourg, ZI John L. Macadam.
5. Faisant usage de la faculté offerte par la disposition transitoire (3), l'assemblée nomme Monsieur Roland KUHN, préqualifié, aux fonctions:
  - de président du conseil d'administration, et
  - d'administrateur-délégué de la Société, avec tous pouvoirs d'engager valablement la Société par sa seule signature dans le cadre de la gestion courante et journalière. L'administrateur-délégué peut signer toutes offres et commandes par sa seule signature.
6. Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2015.

*Frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à mille deux cent cinquante euros.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, ès-qualités qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: DOSTERT - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 mai 2010. Relation GRE/2010/1654. Reçu Soixante-quinze euros 75,- €

*Le Receveur (signé): G. SCHLINK.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Junglinster, le 14 mai 2010.

Référence de publication: 2010074014/252.

(100067358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2010.

**Pyramus Ecommerce Investment S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 143.852.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

La liquidation de la Société décidée par l'associé unique suivant acte du 3 novembre 2009 de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, a été clôturée suivant décision sous seing privé de l'associé unique de la Société en date du 27 avril 2010.

Les livres et documents sociaux de la Société seront conservés pour une période de cinq années au 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2010.

*Pour la Société*

*Signature*

Référence de publication: 2010071579/19.

(100065619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---

**Euroceanica Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 5.816.000,00.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 102.864.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Suite aux Résolutions écrites des associés de la société Euroceanica Holding S.à r.l. tenues en date du 9 avril 2010 et après lecture du rapport du commissaire, les associés ont pris les décisions suivantes:

1) Décharge au liquidateur, Monsieur Christopher Jenner, né le 11 novembre 1944 à Edinburgh avec adresse professionnelle au 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Luxembourg.

2) Décharge au Commissaire à la liquidation, Audit & Compliance S. à r.l., avec siège social au 65, rue des Romains, L-8041 Strassen, enregistré au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 115 834.

3) Clôture de la liquidation.

4) Désignation de l'endroit où seront conservés les livres et les documents sociaux pendant cinq ans:

Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A.

46A, Avenue J.F. Kennedy

L-1855 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christopher Jenner

*Liquidateur*

Référence de publication: 2010071580/23.

(100065532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---

**Sal. Oppenheim Boulevard Konrad Adenauer S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 143.605.

Der Jahresabschluss vom 31/12/2009 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sal. Oppenheim Boulevard Konrad Adenauer S.à r.l.

François Pauly / Alfons Klein

*Geschäftsführer / Geschäftsführer*

Référence de publication: 2010073744/12.

(100066188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2010.

---

**Eventus Globale Währungsstrategie, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1122 Luxembourg, 2, rue d'Alsace.

R.C.S. Luxembourg B 141.412.

—  
**AUSZUG**

Durch Beschluss des Komplementärs vom 9. März 2010 wird der Sitz der Gesellschaft von 23, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg nach 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg mit Wirkung zum 17 April 2010 verlegt.

Luxemburg, den 10. Mai 2010.

*Unterschrift*

*Der Bevollmächtigte*

Référence de publication: 2010071582/14.

(100065759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---

**Eventus Fondsverwaltung GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1122 Luxembourg, 2, rue d'Alsace.

R.C.S. Luxembourg B 141.148.

---

**AUSZUG**

Durch Beschluss vom 9. März 2010 wird der Sitz der Gesellschaft von 23, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg nach 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg mit Wirkung zum 17 April 2010 verlegt.

Luxembourg, den 10. Mai 2010.

Unterschrift

*Der Bevollmächtigte*

Référence de publication: 2010071583/13.

(100065758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---

**Delta Africa Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 100.970.

*Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social en date du 7 mai 2010.*

L'Assemblée Générale a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

- Mr. Michel PHARAON, administrateur de sociétés, demeurant Immeuble Saint-Nicolas, rue Négib Trad -Accaoui - Achrafieh à Beyrouth - BP 1 Beyrouth, administrateur de classe A et Président du Conseil d'Administration;

- Mme Mouna PHARAON, administrateur de sociétés, demeurant Immeuble Saint-Nicolas, rue Négib Trad -Accaoui - Achrafieh à Beyrouth - BP 1 Beyrouth, administrateur de classe B;

- Mr. Raymond FARHAT, expert-comptable, demeurant Immeuble Colina, Boulevard Roume - 01 BP 3832 Abidjan 01, administrateur de classe B;

et du Commissaire aux Comptes:

- MAZARS S.A. établie et ayant son siège au 10A, rue Henri M. Schnadt L-2530 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 56.248

jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 janvier 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 Mai 2010.

*Pour Delta Africa Holding S.A.*

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2010075345/27.

(100067673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

---

**Life Power Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 177, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 20.442.

---

**EXTRAIT**

L'associé unique a pris la décision suivante:

Le siège social de la société est transféré de L-1418 LUXEMBOURG 4, rue des Dominicains au L-1145 LUXEMBOURG 177, rue des Aubépines.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2010.  
 Pour LIFE POWER LUXEMBOURG S.A R.L.  
 FIDUCIAIRE DES P.M.E.  
 Société anonyme  
 Signatures

Référence de publication: 2010071584/17.

(100065750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---

**Oppenheim ACA Concept, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 78.839.

Die ordentliche Generalversammlung der Aktionäre hat mit Wirkung zum 21. April 2010 Herrn Dr. Wolfgang Leoni, Berufsanschrift: 4, Rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg als neuer Vorsitzender des Verwaltungsrats bis zum Ablauf der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2013 gewählt.

Herr Detlef Bierbaum, Berufsanschrift: 4, Rue Jean Monnet, L-2180 Luxemburg hat sein Amt als Mitglied des Verwaltungsrats zum 14. Juli 2008 niedergelegt. Herr Christopher Freiherr von Oppenheim, Berufsanschrift: 4, Rue Jean Monnet, L-2180 Luxemburg hat sein Amt als Vorsitzender des Verwaltungsrats zum 21. April 2010 ebenfalls niedergelegt.

Mit Wirkung zum 21. April 2010 wurde KPMG Audit S.à r.l. als Wirtschaftsprüfer für die Dauer eines Jahres bis zum Ablauf der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2011 gewählt.

Sitz der Gesellschaft ist 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
 Luxemburg.

Unterschrift.

Référence de publication: 2010071585/18.

(100065745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---

**Al Maha Investment Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 123.790.

*Extrait d'un contrat de transfert de parts sociales signé le 28 octobre 2009*

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé sous seing privé en date 28 octobre 2009 que Qatari Diar Real Estate Investment Company ayant pour adresse Lusail Visitor Center, Doha, Qatar, l'associé unique de la Société, a cède les parts sociales suivantes:

- 33 Parts sociales de catégorie A
- 67 Parts sociales de catégorie B

qu'elle détenait dans la Société, à Qatari Diar Hotel and Property Investment Limited ayant son siège à Level 14, Suite 1, Portomaso Business Tower, St. Julian's STJ 4011, Malte.

*Al Maha Investment Company S.à r.l.*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010071707/19.

(100065761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---

**Jucaze S.A. Holding, Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 27.890.

—  
 EXTRAIT

Le siège social auprès de International Corporate Activities, Intercorp S.A., 23, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est dénoncé avec effet immédiat.



Luxembourg, le 7 mai 2010.

POUR EXTRAIT CONFORME

INTERNATIONAL CORPORATE ACTIVITIES, INTERCORP S.A.

Signature

Référence de publication: 2010071587/13.

(100065508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---

**Quatre B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 71.338.

—  
LIQUIDATION JUDICIAIRE

*Extrait*

Par jugement rendu en date du 1<sup>er</sup> octobre 2009, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 15 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société:

- la société à responsabilité limitée QUATRE B s.à.r.l., avec siège social à L-6725 Grevenmacher, 3, rue du Stade, inconnue à cette adresse, de fait établie à L-6790 Grevenmacher inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 71.338,

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Carole BESCH et liquidateur Maître Sandrine DE ALMEIDA OLIVEIRA, avocat, demeurant à Luxembourg.

Pour extrait conforme

Maître Sandrine DE ALMEIDA OLIVEIRA

1, rue JP Brasseur

L-1258 Luxembourg

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2010071591/21.

(100065898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---

**N.V. Carbo Holding, Société Anonyme.**

Siège de direction effectif: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 100.427.

—  
Par résolutions prises en date du 22 avril 2010, l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes:

1) renouvellement du mandat des administrateurs suivants:

- Noëlla Antoine avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.
- Dominique Robyns avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.
- Jean-Louis Colette, avec adresse au 16, Avenue des Créneaux, 1200 Woluwe-Saint-Lambert, Belgique
- Léon A. Lhoist, avec adresse au 13, Rue de Rochefort, Forrières, 6953 Nassogne, Belgique

pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 octobre 2010 et qui se tiendra en 2011.

2) renouvellement du mandat de Monsieur Dominique Ransquin, en tant que commissaire aux comptes, avec adresse au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 octobre 2010 et qui se tiendra en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2010.

Référence de publication: 2010071656/20.

(100065412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---

**Optio Expert-Comptable et Fiscal S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 57, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 97.326.

—  
*Extrait des résolutions prises par le gérant unique de la société en date du 17 mars 2010*

Le gérant unique décide de transférer le siège social de la Société du 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg au 57, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> mars 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Optio Expert Comptable et Fiscal S.à r.l.  
57, avenue de la Gare  
B.P. 874 - L-2018 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2010071635/16.

(100065825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---

**Design Concept Deco S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 35.000,00.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 57, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 143.476.

—  
*Extrait des résolutions prises par la gérante unique de la société en date du 1<sup>er</sup> février 2010*

La gérante unique décide de transférer le siège social de la Société du 47, Grand Rue, L-1661 Luxembourg au 57, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> février 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Optio Expert-Comptable et Fiscal S.à r.l.  
57, avenue de la Gare  
B.P. 874 - L-2018 LUXEMBOURG.  
Signature

Référence de publication: 2010071637/16.

(100065815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---

**SPE Office Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 93.200,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 94.169.

—  
*Extrait de la résolution prise par l'associé unique de la Société en date du 6 mai 2010*

En date du 6 mai 2010, l'associé unique de la Société a pris la résolution suivante:

- de nommer Monsieur Daniel LAURENCIN, né le 8 octobre 1969 à Bastogne, Bastogne, ayant comme adresse: 35, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

- Monsieur Fabrice ROCHU
- Monsieur Guy HARLES
- Monsieur Peter DI CORPO
- Monsieur Daniel LAURENCIN

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2010.  
SPE OFFICE SÀRL  
Signature

Référence de publication: 2010071666/22.

(100065370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---

**Fashion Degrif S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 15.000,00.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 57, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 143.376.

*Extrait des résolutions prises par la gérante unique de la société en date du 1<sup>er</sup> février 2010*

La gérante unique décide de transférer le siège social de la Société du 47, Grand Rue, L-1661 Luxembourg au 57, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> février 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Optio Expert-Comptable et Fiscal S.à.r.l.  
57, avenue de la Gare  
B.P. 874 - L-2018 LUXEMBOURG  
Signature

Référence de publication: 2010071638/16.

(100065803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

**Verline S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 116.957.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 29 mars 2010*

Est nommé administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2012:

- Monsieur Guy HORNICK, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en remplacement de Monsieur John SEIL, administrateur et Président démissionnaire.

Luxembourg, le 29 mars 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010071640/14.

(100065949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

**IZD-Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1341 Luxembourg, 7, place Clairefontaine.  
R.C.S. Luxembourg B 150.063.

**AUSZUG**

Aus einem Kauf- und Abtretungsvertrag vom 22. April 2010 zwischen SIGNA R.E.C.P. Development „IZD“ S.à.r.l., mit Gesellschaftssitz in 7, Place Clairefontaine, L-1341 Luxembourg, eingetragen im Registre de Commerce et des Sociétés, Luxemburg unter der Nummer B 142385 und IZD-Beteiligung S.à.r.l., mit Gesellschaftssitz in 7, Place Clairefontaine, L-1341 Luxembourg, eingetragen im Registre de Commerce et des Sociétés, Luxemburg unter der Nummer B 150043, ergibt sich, dass:

SIGNA R.E.C.P. Development „IZD“ S.à.r.l., vorgeannt, 38 Anteile an der Gesellschaft mit einem Nennwert von je EUR 1,00 an IZD-Beteiligung S.à.r.l., vorgeannt, abgetreten hat,

so dass nunmehr das Gesellschaftskapital der Gesellschaft wie folgt aufgeteilt ist:

- SIGNA R.E.C.P. Development „IZD“ S.à r.l., vorgeannt, hält 6.212 Anteile; und

- IZD-Beteiligung S.à r.l., vorgeannt, hält 6.288 Anteile, alle Anteile jeweils zu einem Nennwert von EUR 1,00.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterzeichnet in Luxembourg, den 11. Mai 2010.

*Für IZD-Holding S.à r.l.*

Unterschrift

*Ein Bevollmächtigter*

Référence de publication: 2010071698/24.

(100066049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

**Piccioli S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 133.075.

—  
**EXTRAIT**

Il résulte du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08 mars 2010 que:

- SER.COM S.à.r.l. à responsabilité limitée ayant son siège social 3 rue Belle Vue L-1227 Luxembourg, à été nommée Commissaire en remplacement de AUDIEX S.A., démissionnaire. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 7 mai 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010071651/14.

(100065714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---

**Sal. Oppenheim jr. & Cie. S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.  
R.C.S. Luxembourg B 127.492.

Am 18. März 2010 hat die außerordentliche Generalversammlung der SOP Verwaltungsgesellschaft S.A. beschlossen, mit sofortiger Wirkung den Namen der SOP Verwaltungsgesellschaft S.A. in Sal. Oppenheim jr. & Cie. Komplementär S.A. zu ändern.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 10. Mai 2010.

Sal. Oppenheim jr. & Cie. S.C.A.

Unterschrift

Référence de publication: 2010071653/14.

(100065589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---

**Bakeries International Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 24.191.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 4 juin 2009*

1) Les mandats d'Administrateurs de

- Monsieur Carlo SCHLESSER, licencié en science économique et diplômé en hautes études fiscales, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

- Monsieur Jean-Paul REILAND, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

- Monsieur Marc LIMPENS, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

- Madame Betty PRUDHOMME, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 3 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en 2012.

2) Le mandat du Commissaire aux Comptes de la société Fin-Contrôle S.A., Société Anonyme, avec siège social au 12, Rue Guillaume Kroll, Batiment F, L-1882 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 3 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en 2012.

Fait à Luxembourg, le 4 juin 2009.

Certifié sincère et conforme

BAKERIES INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010072773/26.

(100066283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2010.

---

**Vratislavia Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.  
R.C.S. Luxembourg B 101.882.

*Extrait des résolutions adoptées par le conseil d'administration de la Société en date du 15 mars 2010:*

- Kai Hennen a démissionné de sa fonction d'administrateur de la société avec effet au 15 mars 2010.
- Noël Mc Cormack, 58 rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, est nommé administrateur de la société jusqu'à la tenue de l'assemblée générale de 2016.

Luxembourg, le 11 mai 2010

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010071654/15.

(100065496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

**MEIF II Germany Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 90.850,00.**

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.

R.C.S. Luxembourg B 120.961.

Par résolutions signées en date du 19 avril 2010, l'associé unique a accepté la démission de Martin Wayne Baggs, avec adresse professionnelle au 51, Southwick Street, BN42 4TH Southwick, West Sussex, Royaume-Uni de son mandat de gérant de classe B avec effet au 31 mars 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 Mai 2010.

Référence de publication: 2010071655/13.

(100065458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

**J.F. Terrassement S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 57, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 146.846.

**EXTRAIT**

Il découle d'un acte de cession de parts sous seing privée en date du 15/04/2010 que:

Le capital de la société "J.F. TERRASSEMENT S.à r.l.", se trouve actuellement réparti comme suit:

- Monsieur MODESTO FERREIRA José Luis, chauffeur, demeurant à L-4490 BELVAUX, 63, rue de l'Usine - 25 Parts
- Madame FERREIRA DE OLIVEIRA Sonia Cristina, étudiante, demeurant à L-4051 ESCH/ALZETTE, 95 rue du Canal - 40 Parts

- Monsieur BRÜCK Romain Luis, demeurant à L-4761 PETANGE. 106 rue du Luxembourg - 35 Parts

Total des parts: 100 parts

Ensuite l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé:

- d'accepter à compter du 15/04/2010 la démission:

\* de Monsieur VIEIRA FERNANDES Antonio, chauffeur, demeurant à L-4261 ESCH/ALZETTE, 51, rue de Neudorf, de sa fonction de gérant Technique de la prédite société.

- de nommer à compter du 15/04/2010 pour une durée indéterminée:

\* dans la fonction de gérant Technique:

Monsieur ALMEIDA SIMOES José Alberto, chauffeur, demeurant à L-4490 BELVAUX, 63, rue de l'Usine.

- de préciser que vis-à-vis des tiers, la société est valablement engagée par la signature des deux gérants.

POUR EXTRAIT CONFORME délivré sur papier libre à des fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 17 mai 2010.

Monsieur BRÜCK Romain Luis.

Référence de publication: 2010075299/26.

(100068186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2010.

**Opportunity Fund III Property IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 117.569.

—  
Veuillez noter qu'en date du 7 mai 2008, le siège social de la société à responsabilité limitée Opportunity Fund III (Luxembourg) S.à r.l., associée unique, a été transféré à L-2530 Luxembourg, 4a, rue Henri Schnadt.

Luxembourg, le 10 mai 2010.

Pour avis sincère et conforme

Pour Opportunity Fund III Property IV S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010071657/13.

(100065407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---

**SPE III Léopold S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 139.263.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société du 6 mai 2010*

En date du 6 mai 2010, l'associé unique de la Société a pris la résolution suivante:

de nommer Monsieur Daniel LAURENCIN, né le 8 octobre 1969 à Bastogne, Belgique, ayant comme adresse professionnelle 35, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et à durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

CB Richard Ellis SPE III Holdings S.à r.l.

Monsieur Marc Chong Kan

Monsieur Daniel Laurencin

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2010.

SPE III Léopold S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2010071662/21.

(100065384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---

**Solideal International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 77.607.

—  
- La démission de Monsieur Julien DERAEDT de son mandat d'Administrateur est acceptée, avec effet au 31 mars 2010.

- Monsieur Bruno LAVALLE, Directeur Financier, demeurant professionnellement au 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg est nommé en tant que nouvel Administrateur de la société, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2010, en remplacement de Monsieur Julien DERAEDT, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale de l'an 2012.

- Monsieur Bruno LAVALLE, Directeur Financier, demeurant professionnellement au 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg est nommé Administrateur-Délégué Adjoint de la société avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2010, son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale de l'an 2012. Monsieur LAVALLE est autorisé à engager la société par sa signature individuelle à hauteur de EUR 750.000.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2010.

Pour copie conforme

Pour SOLIDEAL INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010072774/20.

(100066256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2010.

---

**SPE III Icare S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 130.696.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société du 6 mai 2010*

En date du 6 mai 2010, l'associé unique de la Société a pris la résolution suivante:  
de nommer Monsieur Daniel LAURENCIN, né le 8 octobre 1969 à Bastogne, Belgique, ayant comme adresse professionnelle 35, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et à durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

CB Richard Ellis SPE III Holdings S.à r.l.

Monsieur Marc Chong Kan

Monsieur Daniel Laurencin

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2010.

SPE III Icare S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2010071663/21.

(100065383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---

**SPE III Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 139.262.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société du 6 mai 2010*

En date du 6 mai 2010, l'associé unique de la Société a pris la résolution suivante:  
de nommer Monsieur Daniel LAURENCIN, né le 8 octobre 1969 à Bastogne, Belgique, ayant comme adresse professionnelle 35, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et à durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

CB Richard Ellis SPE III Holdings S.à r.l.

Monsieur Marc Chong Kan

Monsieur Daniel Laurencin

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2010.

SPE III Finance S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2010071664/21.

(100065382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---

**Oogmerk S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 37.898.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour OOGMERK S.A.-SPF*

*Signature / Signature*

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2010073836/12.

(100066225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2010.

---

**SPE III Albert S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 139.261.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société du 6 mai 2010*

En date du 6 mai 2010, l'associé unique de la Société a pris la résolution suivante:

de nommer Monsieur Daniel LAURENCIN, né le 8 octobre 1969 à Bastogne, Belgique, ayant comme adresse professionnelle 35, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et à durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

CB Richard Ellis SPE III Holdings S.à r.l.

Monsieur Marc Chong Kan

Monsieur Daniel Laurencin

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2010.

SPE III Albert S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2010071665/21.

(100065381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---

**France Property Holdco III S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 136.755.

—  
Suite à une décision datée du 7 mai 2010, l'actionnaire unique de la société à responsabilité limitée, 'France Property Holdco III S.à r.l.', a accepté la démission d'Anthony Guérard et élu France TopCo S.à r.l., enregistré au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro BI31578 et ayant son siège social à 6C, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach. en tant que gérant de la société pour une durée indéterminée

Luxembourg, le 7 mai 2010.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Signature

Référence de publication: 2010071693/14.

(100065621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---

**Drillonne S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 80.107.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 1<sup>er</sup> avril 2008 au siège social*

L'Assemblée Générale décide:

- De nommer FIDALPHA S.A., RCS Luxembourg n°B 114.321, 9, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg, comme nouveau Commissaire aux Comptes en remplacement de GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., Commissaire aux Comptes démissionnaire, pour un terme expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2012.

- Suite à la décision du Conseil d'Administration du 28/03/2008, de ratifier la nomination par cooptation de Madame Sonia Still, employée privée, demeurant professionnellement 10, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Dominique Leonard, administrateur démissionnaire.

Pour extrait certifié conforme

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2010071719/19.

(100065609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2010.

---